

Lapeyrouse



*informations
municipales*

UN MINISTRE : INAUGURATIONS ET MEDAILLES





2012

Population : 575 hab.

Canton MONTAIGUT
Arrondissement RIOM
Département PUY DE DÔME

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Rédaction – Documentation
Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE
Téléphone 04-73-52-00-79
Télécopie 04-73-52-03-89

Courrier électronique
MAIRIE-LAPEYROUSE63@wanadoo.fr

Site Internet :
<http://63lapeyrouse.free.fr>

Jours d'ouverture

LUNDI]	14 h à 17 h
MARDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI]	8 h 30 à 12 h 14 h à 16 h 30

MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Nos compatriotes pourraient être taxés par certains de conservateurs quand ils apprécient ou comparent les qualités de leur Président: homme d'Etat représentant la France, méritant leur considération et leur respect, qu'ils souhaitent proche d'eux et de leurs préoccupations.

Il est constant que certains d'entre eux ont voulu sanctionner les écarts du candidat sortant dont le dynamisme et la réactivité étaient appréciés de ses partisans, ses adversaires parlant alors, d'agitation stérile malvenue.

Trouvant à son arrivée un pays surendetté dans une situation européenne et mondiale pleine de périls financiers et de toute nature, son successeur ne peut naturellement pas nous faire rêver de lendemains qui chantent.

Les choses sont ce qu'elles sont et les faits restent malheureusement têtus.

Il faut toutefois savoir faire face avec ténacité et rigueur, sans effet particulier, même si les circonstances ne constituent pas un de ces moments de l'histoire qui révèlent les grands hommes, tels que GAMBETTA, CLEMENCEAU ou de GAULLE.

Les efforts de tous sont donc nécessaires à proportion des facultés contributives de chacun et nul n'ira plaindre telle ou telle figure connue qui fuit son devoir de solidarité.

Ah Peuple de France, si tu connaissais la réalité des fortunes amassées et des privilèges, tu ne pourrais que reprendre des deux mains le drapeau de la Révolution...

Votre Maire vous souhaite tout de même, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année.

Jean MICHEL,
Maire



MOT DU MAIRE

BUDGET

RÉALISATIONS

PROJETS

ACTUALITÉS 2012

L'ÉCOLE PUBLIQUE

FOYER LAÏC

CLUB DES JEUNES

ASSOCIATION DES PARENTS

D'ÉLÈVES

LA CLÉ DES CHAMPS

LAPEYROUSE ANIMATION

COMITÉ DES FÊTES

UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE

AMICALE DES ANCIENS DE

LAPEYROUSE-BUXIERES

CATM-PG

ADRA 63

NOUVEAUX ARRIVANTS

ÉTAT CIVIL

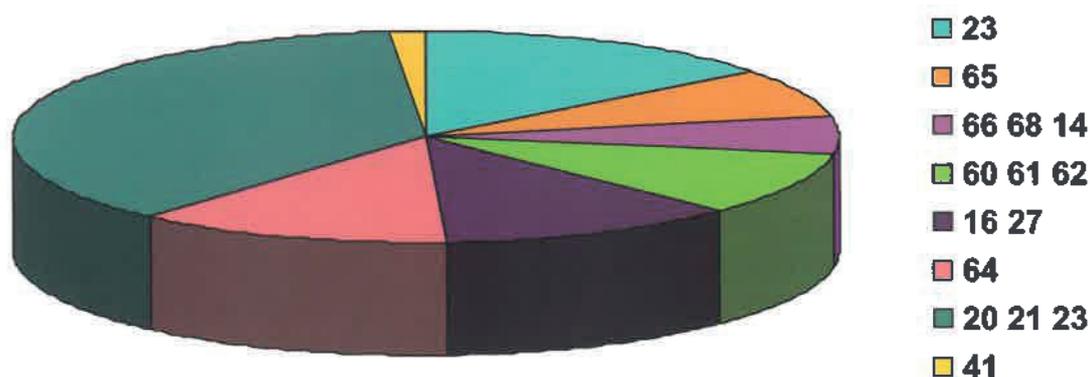
Dépenses

FONCTIONNEMENT

N°Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
60	FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau, électricité, combustibles, carburants, petit matériel, fournitures de voirie, poissons...)	86 500 €	10,78 %
61	SERVICES EXTERIEURS (location hangar, cuve gaz, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances...)	37 609 €	4,68 %
62	AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publications, transports scolaires, timbres, téléphone, impôts...)	35 050 €	4,37 %
64	FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, intervenants, gestionnaires camping ...) charges sociales	199 090 €	24,81 %
65	AUTRES CHARGES (indemnités élus, service incendie, frais CES, SMADC, EPF-Smaf, Mission Locale, télé assistance, subventions...)	124 208 €	15,48 %
66-68-14	CHARGES FINANCIERES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	90 124 €	11,23 %
023	VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	229 949 €	28,65 %

INVESTISSEMENT

N°Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
20	Frais d'insertion - SIEG	49 018 €	7,41 %
21	Immobilisation corporelles (épandeur centrifuge)	8 000 €	1,21 %
23	Travaux église	432 736 €	65,38 %
16	Remboursement Emprunts	144 810 €	21,88 %
27	Remboursement EPF-Smaf	8 610 €	1,30 %
041	Opérations patrimoniales	18 656 €	2,82 %



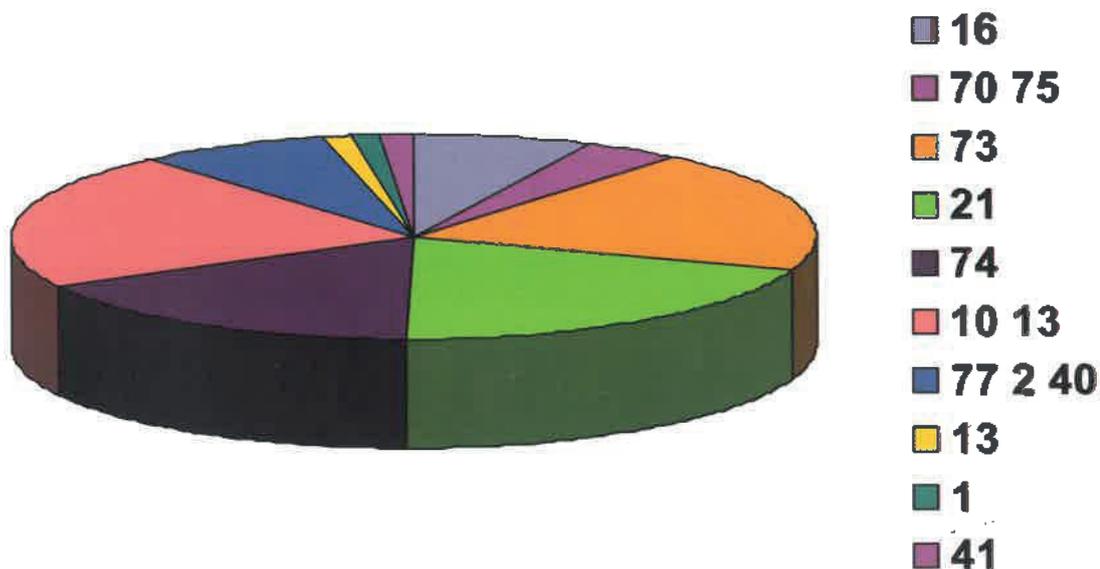
Recettes

FONCTIONNEMENT

N°Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
70	PRODUITS DIVERS (concessions cimetière, photocopies, pêche, tennis, redevance occupation domaine public, SIAEP)	20 800 €	2,59 %
73	IMPOTS ET TAXES (contributions directes, taxe additionnelle aux droits de mutation...)	322 338 €	40,16 %
74	DOTATIONS - SUBVENTIONS	273 318 €	34,06 %
75	AUTRES PRODUITS (bar-buvette, locations appartements, chalets, ordures ménagères....)	42 500 €	5,30 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 300 €	0,66 %
002	EXCEDENT REPORTE	116 274 €	14,49 %
013	Remboursement sur rémunérations	22 000 €	2,74 %

INVESTISSEMENT

N°Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
10	DOTATIONS – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	59 166 €	8,94 %
13	SUBVENTIONS	237 193 €	35,84 %
16	EMPRUNTS	100 000 €	15,11 %
001	EXCEDENT REPORTE	14 374 €	2,17 %
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	229 949 €	34,74 %
040	OPERATIONS D'ORDRE	2 492 €	0,38 %
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	18 656 €	2,82 %



SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2012

SUBVENTION DE L'ETAT

Charpente couverture église 25 000 €

SUBVENTION DU DEPARTEMENT

Charpente couverture église 49 843 €

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 2012

Association des Parents d'élèves	15 000 €
Coopérative Scolaire + jouets	2 500 €
Union Sportive	2 500 €
Fanfare de Montaigut	460 €
Comité des Fêtes	500 €
Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières	400 €
Foyer Culturel Laïc	500 €
Lapeyrouse-Animation	280 €
La Clé des Champs (C.A.F.)	27 300 €
Lutte contre le Cancer	150 €
Société de Chasse	140 €
CATM-PG	250 €
Œuvre des Pupilles	150 €

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT TOTAL	COMMUNE	SYNDICAT	DEPARTEMENT	RÉGION	TAXE SPECIALE ÉQUIPEMENT	TAXES ANNEXES
TAXE HABITATION	95 318	94 851				467	
TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES	183 858	100 664		82 629		565	
TEOM	64 042		64 042				
TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES	131 523	95 458				14	36 051
TAXE ADDITIONNELLE A TFPNB	1 347	1 347					
COTISATION FONCIERE ENTREPRISES	15 556	13 940				378	1 238
IFER	16 355	3 325		2 305	10 725		000
CVAE	19 465	5 158		9 440	4 867		
TOTAL	527 464	314 743	64 042	94 374	15 592	1 424	37 289

Pour la deuxième année consécutive s'est appliquée la réforme de la taxe professionnelle qui concerne directement toutes les entreprises et qui a modifié profondément les recettes des collectivités locales.

A ce jour, la commune continue de percevoir la taxe d'habitation (la part communale + la part départementale), la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties comme auparavant.

Comme il a été souligné l'an passé a été instituée, en remplacement de la taxe professionnelle, la contribution foncière des entreprises.

Devant la diminution de certaines dotations, le conseil municipal a décidé, pour la première fois depuis plus de vingt ans, une augmentation de 1.033 % des taux d'imposition qui sont maintenant les suivants :

Taxe d'habitation de 19,44 % à 20,10 %, taxe foncière propriétés bâties de 24,13 % à 24,95 %, taxe foncière propriétés non bâties de 70,19 % à 72,58 % et contribution foncière des entreprises de 23,91 % à 24,72 %.

Au total, les contributions perçues par la commune ont augmenté au cours de l'année 2012 de 6,36 % passant de 295 926 € en 2011 à 314 743 € en 2012, la taxe ordures ménagères de 6,06 %, la part départementale de 12,29 %, la région de 0,56 % et la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture de 1,42 %

EGLISE

Au cours de l'année 2012 se sont poursuivis les travaux de réfection de l'église.

Les travaux extérieurs sont ainsi terminés. En fin d'année dernière et au cours de cette année, l'entreprise NAILLER a procédé à la démolition de l'ancienne toiture et charpente et a procédé à son remplacement. Cela a nécessité des travaux de maçonnerie puis la pose de la charpente proprement dite.

Dès que cette pose a été terminée, cela a permis à l'entreprise SUCHET de réaliser les travaux de couverture zinguerie.

Il convient de rappeler que le Lot 1 : démolition maçonnerie de l'entreprise NAILLER s'élevait à 117 514.34 € HT et que le Lot 2 couverture zinguerie de l'entreprise SUCHET s'élevait à 57 852.47 € HT. La commune a bénéficié de deux subventions, une du Département à hauteur de 49 843 € et l'autre de 25 000 € de l'Etat.

Il reste, à ce jour, à poser au sommet du pignon ouest la statue précédemment enlevé pour l'exécution des travaux, ce sera fait prochainement par l'entreprise GENESTE.

Par ailleurs, la nouvelle charpente ayant été posée un peu plus basse que l'ancienne, il a fallu l'intervention de l'entreprise PERRIN-COLAS pour effectuer des travaux de rattrapage de maçonnerie pour un montant de 5 800 € HT.

Dès le début septembre 2012, l'entreprise GENESTE a repris les travaux à l'intérieur de l'édifice procédant à la mise à nu des pierres par enlèvement des joints et des

crépis existants. De même, a été exécutée la voûte en bois. Lors des deux derniers mois, il a été procédé au nettoyage des pierres de taille apparentes des piliers, au passage de l'alimentation électrique avant que ne soit réalisée la première couche de crépi. Le choix de la couche de finition sera fait dans la semaine du 3 au 9 décembre, l'entreprise GENESTE pourra alors terminer les travaux.

Il restera seulement à faire le remplacement des dalles détériorées et le remplacement de la partie cimentée du sol de l'église.

Il faut espérer que tout soit terminé à la fin du premier trimestre 2013.

De nombreuses réunions de chantier ont eu lieu en présence de Monsieur le Curé de Lapeyrouse, de l'architecte Monsieur PARMANTIER et des entreprises. Chaque fois, la commune était représentée par Monsieur COLAS et Monsieur BERTHON, adjoints.

La tranche en cours d'exécution avait fait l'objet d'un appel d'offre pour un montant de 129 007.01 € TTC. La commune a bénéficié d'une subvention du Conseil Général d'un montant de 59 973 € et une de l'Etat de 40 000 €.

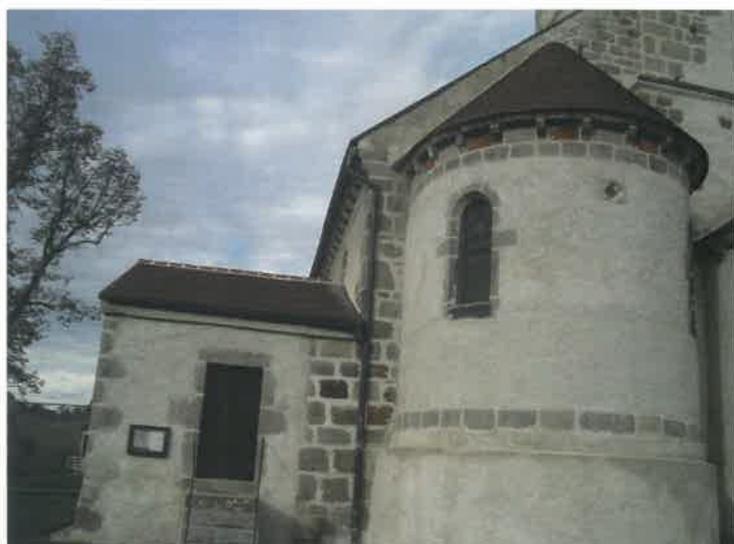
RÉALISATIONS



**Pièces maîtresses
de la toiture**



RÉALISATIONS



Réfection terminée de la couverture

REFECTION AQUEDUCS

Deux aqueducs sur la voirie communale nécessitaient des travaux de réfection, le premier à Villargeat et le second aux Mondeniers. Les travaux comprenaient la pose de tube annelé diamètre 300 que la commune avait en sa possession, leur recouvrement avec cylindrage et curage de fossés. Le montant des travaux, réalisés par le Syndicat Intercommunal de Voirie de Menat, s'est élevé à la somme de 3 533,58 € HT.

ACQUISITION

La commune a procédé à l'acquisition d'un épandeur d'engrais auprès des Ets DORAT pour un montant de 880 € TTC.

Cet engin sera utile tant pour semer les engrais deux fois par an sur le stade, au printemps et à l'automne que pour épandre le sel l'hiver en cas de nécessité.

REMISE EN ETAT DE LA PELOUSE DU STADE

Suite à l'entrée d'animaux sur le terrain au mois de juin dernier, l'assurance a pris en charge la réfection de la pelouse ainsi que les talus du parking. C'est l'entreprise TREYVE qui a réalisé les travaux début octobre. Ces travaux ont consisté en un décompactage du terrain à l'aide d'un vertidrain, au sablage de l'ensemble de l'aire de jeu, à la reprise des empreintes animales sur les talus avec fourniture et mise en place de terre et engazonnement.

Epandeur d'engrais



SALLE DES FETES

Au moment où sera édité le présent bulletin municipal se sera tenue la première réunion de chantier préparatoire concernant la salle des fêtes.

Les travaux, comme il a été rappelé dans l'édition précédente, ont fait l'objet d'une procédure d'appel d'offre au vu du projet établi par le Cabinet AMEIL. Les deux tranches opérationnelles sont les suivantes :

- Tranche ferme pour 347 461.58 € HT
- Tranche conditionnelle 281 970.31 € HT
- Honoraires architecte 63 600 € HT

La signature des marchés est intervenue fin octobre, l'ordre de service ayant été adressé aux entreprises.

Voir ci-contre le calendrier opérationnel d'exécution.

Suite à l'appel d'offre, les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot 1 : démolitions – désamiantage

Lot 2 : gros-œuvre -aménagement extérieurs

Entreprise TABARD

1^{ère} tranche 226 528.91 €

2^{ème} tranche 16 361.86 €

Lot 3 : charpente bois

Entreprise SUCHEYRE

1^{ère} tranche 36 007.95 €

Lot 4 : couverture zinguerie

Entreprise SIEGRIST

1^{ère} tranche 21 644.72 €

Lot 5 : menuiseries extérieures alu serrurerie

Entreprise POL AGRET

1^{ère} tranche 63 280.00 €

Lot 6 : menuiseries intérieures mobilier

Entreprise. LOPITAUX/LECUYER

2^{ème} tranche 58 000.00 €

Lot 7 : plâtrerie peinture doublages faux plafonds

Entreprise DESSEAUVE

2^{ème} tranche 65 000.00 €

Lot 8 : carrelage faïence

Entreprise ZANELLI

2^{ème} tranche 24 381.95 €

Lot 9 : électricité-courants forts, courants faibles

Entreprise BOISSONNET

2^{ème} tranche 36 896.50 €

Lot 10 : chauffage ventilation plomberie sanitaire

Entreprise CAU

2^{ème} tranche 48 330.00 €

Lot 11 : équipement de cuisine

Entreprise ARTIC

2^{ème} tranche 33 000.00 €

TOTAL 629 431.89 €

La commune bénéficie à ce jour des subventions suivantes :

Ministère de l'Intérieur 150 000 €

DETR 1^{ère} tranche 105 000 €

Une nouvelle demande est formulée pour la 2^{ème} tranche au titre de la DETR à hauteur de 105 000 de la part de l'Etat. Le dossier de la salle des fêtes a été déposé auprès du Département dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal, à ce titre, une subvention de 88 800 a été sollicitée.

De même, le dossier a été déposé au Département au titre des projets bâtimentaires exceptionnels, une subvention de 111 000 € a été sollicitée.

La commune a obtenu l'accord de Monsieur le Président du Conseil Général pour commencer les travaux dans l'attente des subventions sollicitées.

Comme vous vous en doutez, il s'agit d'un gros investissement de la part de la commune après les travaux réalisés à l'église.

Une fois ces travaux exécutés, la salle des fêtes sera mise à la disposition de toutes les associations lapeyrousiennes gratuitement et pourra faire l'objet d'une location par des particuliers pour des

manifestations familiales. Une commission sera alors mise en place avec un responsable.

CAMPING

Un nouveau classement des campings est en cours au niveau national. Une visite du camping des Marins a été faite par DEKRA. Dans sa séance du 22 novembre, le conseil municipal a décidé de solliciter un classement 3*. Pour ce faire, différents travaux doivent être réalisés :

- Aire de jeu enfant dans l'enceinte du camping (2 jeux différents minimum)
- Achat d'adaptateurs électriques
- Mise à disposition des clients de coffre-fort
- Mise à disposition des clients d'un PC avec accès Internet
- Tri sélectif des déchets

La Société REVEA du Groupe SOGEVAL a été chargée de gérer le camping pour la première fois en 2012 et reconduite en 2013. Les comptes d'exploitation doivent être présentés dans les prochains jours par le responsable de la société.

COMMUNE DE LAPEYROUSE - 63700	
SUBV	PROJET DE SALLE DES FÊTES REAMENAGEMENT - EXTENSION DU FOYER LAC
Janv. 2010	ESQUISSE PROJET - PLAN
1/37	ech:1/100
David MATH, Architecte DPLA 14 Avenue Bourgoignan 63400 CHAMALÈRES. T.É. : 04.73.97.07.53 - Fax : 04.73.31.34.12 137 Rue Jean Jaurès 63700 ST ELOY LES MINES T.É. : 04.73.96.06.70 - Fax : 04.73.88.05.45	



TABARD CONSTRUCTION
 BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS
 S.A.S au capital de 100 000 €
 Les Petres Brasses - Route de l'Hermitage
 03400 PREMILAT
 Tél. 04 70 28 12 23 - Fax 04 70 28 45 52

S.A.S
 16, rue de Passants - BP 594
 03108 MONTILUCON Cedex
 Tél. 04 70 28 11 32

SAPEL
 15, rue de Passants - BP 594
 03108 MONTILUCON Cedex
 Tél. 04 70 28 11 32

S.A. SIEGRIST
 Au capital de 180 000 euros
 Couverture - Zinguerie - Charpente
 Couverture - Zinguerie - Charpente
 63170 AUBIERE - Couverture@siegrista.fr
 15, Av de Courmor - Tél. 04 73 26 34 80 - Fax. 04 73 28 05 17
 Tél. 04 73 26 34 80 - Fax. 04 73 28 05 17
 SIREN 889 230 889 - RC 88 8 05 - APE 4391B - TVA FR 118 682 00 689 036.

COMMUNE DE LAPEYROUSE

SAS ARCTIQUE
 FROID - CLIMATISATION

14, rue des Fontaines
 43200 STAMMENDONTROND
 Tél. : 02 48 80 11 30
 Siren : 429 410 848 00023

PROJET DE SALLE DES FETES

EURL SUCHEYRE Bernard
 Eurl au Capital de 15 244,90 €
 Charpente - Couverture

BP 50073 - 63202 RIOM Cedex
 BP 50073 - 63202 RIOM Cedex
 Tél. : 04.73.33.87.91 - Fax : 04.73.33.87.93
 Tél. : 04.73.33.87.91 - Fax : 04.73.33.87.93
 Siret : 411 429 368 00029 - APE 4391B
 Siret : 411 429 368 00029 - APE 4391B
 FR 73411429368

Calendrier Prévisionnel des travaux

LOTS	Prévisions	Mois															
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
1 DEMOLITIONS																	
2 GROS ŒUVRE - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS																	
3 CHARPENTE BOIS																	
4 COUVERTURE - ZINGUERIE																	
5 MENUISERIE EXTÉRIEURE ALU - SERRURERIE																	
6 MENUISERIE INTÉRIEURE MOBILIER																	
7 DOUBLAGES-CLOISONS-FX-PLAFONDS																	
8 PLÂTRERIE - PEINTURE SOL CARRELAGE - FAÏENCE																	
9 ELECTRICITE																	
10 PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFAGE-VENTILATION																	
11 EQUIPEMENTS DE CUISINE																	

POL-AGRET S.A.S.
 72, av. J. Mermoz - CLERMONT-FD
 Tél. 04 73 80 33 66 - Fax 04 73 80 82 79
 INE 326 204 724

PLÂTRERIE - PEINTURE
Ets Jean-Paul DESSEAUME
 170, rue Jean Jaures
 63700 ST FLOY LES MINES
 Tél. 04 73 85 03 30
 SIRET 331 374 587 00037

SARL BOISSONNE
 Electricité générale
 03330 LOUROUX DE BOUBLE
 Tél. 04 70 90 48 69 - Fax 04 70 90 49 61

SARL ZANELLI
 31 rue de la Poste
 03108 MONTILUCON

TRANCHÉ CONDITIONNEMENT
 03108 MONTILUCON
 Tél. 04 70 29 81 93
 SIRET 385 176 374 00042 - APE 4333Z

TRANCHÉ FERME
 03330 LOUROUX DE BOUBLE
 Tél. 04 70 90 48 69 - Fax 04 70 90 49 61

LAPEYROUSE honore ses élus et ses employés municipaux

Jour de fête à Lapeyrouse Samedi 13 octobre 2012. Le Maire, les adjoints et le conseil municipal ont accueilli Monsieur Alain VIDALIES, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement, qui a fait l'honneur aux lapeyrousiens et lapeyrousiennes de venir participer à l'inauguration des dernières réalisations et à la remise des médailles régionales, départementales et communales, tant aux élus municipaux qu'aux employés communaux.

La Maire devait accueillir le Ministre par ces mots : « Quelle fierté pour moi d'accueillir sur ma commune avec mon Conseil Municipal, le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement. Pendant 15 ans, nous avons été assis sur les mêmes bancs de l'Assemblée et j'ai pu, dès le premier mandat, apprécier tout le travail accompli, vos talents de débateur, bref, le défenseur de l'amélioration des conditions de travail des salariés en tant que rapporteur des différentes lois sociales importantes, ainsi que vos interventions dans le débat sur les droits de la

Famille, notamment des conjoints survivants et de la prestation compensatoire.

Vous avez toujours agi pour plus de justice, vous élevant contre toutes les discriminations, c'est à vous que l'on confie d'être le rapporteur sur la mission de l'esclavage moderne. Je vous vois encore, le geste large, vous élever contre ce que vous ne pouvez admettre, vous l'avocat spécialiste du droit social, le détricotage du Code du Travail, l'abandon de la hiérarchisation des normes et cette liberté illusoire « du renard libre dans un poulailler libre ».

Je suis sûr que mes amis, Michel CHARASSE et Pierrette RAY partagent cette joie de vous voir au gouvernement. On a bien besoin de bons ministres. »

Aux côtés de Monsieur le Ministre se trouvait Monsieur Michel CHARASSE, membre du Conseil Constitutionnel, ancien ministre, sénateur honoraire, lui qui a tant fait pour le pays aux côtés du président Mitterrand, qui a manifesté au quotidien les qualités d'un grand républicain, infatigable et rigoureux, qui a toujours su faire passer l'intérêt général, celui de la nation et celui de

ACTUALITÉ 2012

l'Etat, avant les intérêts particuliers : je suis fier d'être ton ami.

Étaient également à leurs côtés, Madame Pierrette RAY, présidente de l'Association des Maires, Vice-Présidente du Conseil Général, Madame Marie-Thérèse SIKORA, conseillère régionale, Monsieur Alain ESCURE, Président du SMADC et Président de l'OPHIS.

Le Maire devait également saluer Monsieur le Sous-Préfet venu quelques jours plus tôt participer à une réunion de travail sur l'intercommunalité, Monsieur François RAMIREZ, secrétaire général de la Sous-Préfecture et Mademoiselle DARBY, receveur municipal.



Monsieur le Ministre : Alain VIDALIES



Accueil et présentation des élus par le Maire

ACTUALITÉ 2012

La visite des réalisations débuta par les logements sociaux créés par l'OPHIS dans le Bourg, deux F4, un F3 et un F2, tous occupés aujourd'hui. Puis le cortège s'est dirigé vers le multiple rural où ils furent accueillis par Eve LANDEMAINE et Michel LOCHE, gérants.

Après avoir coupé le traditionnel ruban, les officiels firent une visite rapide des lieux et purent apprécier l'agrandissement réalisé de la véranda, avec ouverture sur la nature et sur un environnement exceptionnel.



*Visite du
Multiple rural*



ACTUALITÉ 2012

Les cars qui attendaient les participants les conduisirent au garage communal.

Un nouveau ruban fut coupé et chacun put apprécier la qualité de l'investissement et des installations mises à la disposition des employés communaux, notamment pour répondre aux normes sanitaires et de travail



Visite au garage communal



Enfin, après le contournement de la digue, chacun put apercevoir le bar-buvette agrandi et rénové, parfaitement situé entre les deux plages. Même s'il n'y eut pas d'arrêt, chacun a pu englober du regard le tableau du plan d'eau et de son environnement protégé en cette journée éclairée joyeusement aux couleurs de l'automne.

Après un bref passage place de l'église où chacun put se réjouir de la qualité des travaux d'aménagement extérieurs de l'église, tous se retrouvèrent à la salle communale pour les discours et les décorations.

Après l'intervention du Maire, Monsieur le Ministre devait dire à son tour la joie qui était la sienne d'être ici à Lapeyrouse où il était déjà venu lorsqu'il était député pour participer à une réunion de vulgarisation sur l'emploi dans les Combrailles. Monsieur le Ministre délégué devait faire part de son plaisir d'être aux côtés du Président Hollande et de la volonté de ce dernier et de tout le gouvernement de tenir les promesses faites durant la campagne électorale du printemps dernier. Il faisait part de sa détermination à mettre en œuvre une politique de justice, de redistribution en faveur des plus défavorisés de nos compatriotes et surtout d'écoute de nos concitoyens qui doivent se sentir considérés et non pas méprisés.



ACTUALITÉ 2012



Intervention de Monsieur le Ministre

**De nombreux
Participants !!!**



DECORATIONS

Monsieur le Ministre devait remettre la médaille régionale, départementale et communale à chaque récipiendaire.

En premier lieu, Maurice COLAS, premier adjoint au Maire, enfant du pays né le 19 novembre 1942 à la Maison Neuve, retraité.

Le maire, dans sa présentation, devait souligner le dévouement de l'intéressé au service des autres, dévouement qui prit toutes les formes, associative, syndicale et politique. Déjà titulaire de la médaille régionale, départementale et communale grade « Argent », Maurice COLAS se vit remettre celle du grade « Vermeil » pour 30 ans au moins de dévouement à ces concitoyens en qualité d' élu municipal.

Maurice COLAS



ACTUALITÉ 2012

Autre élu, Maurice BERTHON, adjoint au Maire, qui passa toute sa vie à Lapeyrouse, y travailla en qualité de charpentier couvreur, constamment impliqué dans la vie communale en sa qualité de membre du club de football en 1973, du Comité des Fêtes jusqu'en 2005, du Foyer Laïc depuis 1959, de la société de chasse depuis 1958, élu municipal depuis 1989, membre de la commission des travaux et des bâtiments.

Avec les félicitations du Maire, Maurice BERTHON s'est vu décerner par arrêté préfectoral, la médaille régionale, départementale et communale grade « Argent »



Maurice BERTHON



ACTUALITÉ 2012

Gérard GUILLET – Gérard n'est pas là pour recevoir la médaille ô combien méritée. C'est à Nadine son épouse, courageuse et émue, qu'est remise la décoration, soutenue qu'elle était par ses enfants.

Lui aussi devait s'impliquer après son mariage avec Nadine et sa venue à Lapeyrouse, tout d'abord en tant que joueur du club de football puis responsable avant que de prendre des responsabilités en sa qualité d'élus comme conseiller municipal en 1989 puis adjoint au maire en juin 1995 jusqu'au jour de son décès.

L'émotion était grande et le Maire devait dire que Gérard avait été un ami et un conseiller municipal éclairé, homme de bon sens, à l'intelligence pratique qui n'a jamais ménagé sa peine, a tout donné à sa famille, à sa commune, aux associations dont il s'occupait avec compétence et dévouement. Nadine a donc reçu, en son nom, la médaille régionale, départementale et communale grade « Argent ».



Nadine GUILLET

ACTUALITÉ 2012

Suzanne LAJOIE épouse BASSI. Moment d'émotion particulier pour le Maire qui, en sa mémoire a toujours présents ces instants particuliers où Suzanne pouvait l'accueillir et le choyer lors de ses premiers pas à l'école communale et plus particulièrement à la « cantine Ferrandon ».

Suzanne est la manifestation au quotidien du dévouement à la commune, présente à toutes les cérémonies, elle est l'infatigable animatrice de la vie communale que ce soit avec l'Amicale Laïque, le Comité des Fêtes, Lapeyrouse-Animation ou La Clé des Champs.

Elle fut élue pour la première fois en 1983 sans discontinuer jusqu'en 2008 où elle a décidé de ne point se représenter. Aux côtés du Maire, elle a été la représentante de la commune au Syndicat Intercommunal de Sioule et Morge. Connue de tous, elle était un peu l'égérie des membres du bureau. A chaque réunion du conseil, Suzanne était là, présente, et n'a jamais manqué d'exprimer son point de vue, disant souvent tout haut ce que beaucoup pensait tout bas.

Par arrêté préfectoral, Suzanne s'est vu décerner la médaille régionale, départementale et communale grade « Argent ».



Suzanne BASSI



ACTUALITÉ 2012

Michelle CHASSAGNETTE épouse DESNAUD. L'Etat a su reconnaître le travail accompli par ceux qui se dévouent au quotidien dans le cadre de la fonction publique territoriale au service de leurs concitoyens. Comme devait le souligner le Maire, avec Michelle, nous formons une vieille équipe depuis 1977. C'est en effet le 3 mai 1977 que Michelle devint secrétaire de mairie de la commune de Lapeyrouse et s'étant mariée le 10 novembre 1979, elle dut savoir allier le secrétariat de mairie avec le secrétariat et le travail de l'exploitation. Tout passe par ses mains, de la naissance au mariage jusqu'au décès dans les registres communaux. Elle connut toute l'évolution du travail du secrétariat, la première machine à écrire en 1977, le photocopieur, le Minitel et la liaison avec le serveur central à Saint-Gervais au SMADC puis l'ordinateur, l'imprimante et pour couronner le tout Internet. Ah, que de soucis !

Quelle chance pour la commune, tout est bien tenu. Au nom des Lapeyrousiens, le Maire et le conseil municipal devaient remercier Michelle pour tout le travail accompli. Madame Pierrette RAY devait lui remettre la médaille régionale, départementale et communale grade « Argent » puis, Monsieur le Ministre lui a remis une seconde médaille au grade « vermeil ».



Michelle

DESNAUD



ACTUALITÉ 2012

Pascal PERRIN dit « Le Pascal », fils aîné de la tribu Perrin : Henri le père, ancien conseiller et adjoint au Maire pendant de nombreuses années, maintenant son frère Joël, conseiller municipal, chacun ayant en mémoire sa mère Colette au dévouement infatigable et à la générosité inégalable.

Pascal est entré à la commune en octobre 1984 en qualité d'agent technique. Apprécié de tous, il avait été reconnu comme celui résistant à tous les assauts en sa qualité de gardien de but de l'équipe 1^{ère} de Lapeyrouse, de ses bras déployés.

De sa bonne humeur, de sa vitalité, de son courage, de sa détermination, chacun a pu se rendre compte. Homme du lever tôt, il arpente les chemins communaux alors que le soleil pointe à peine le bout de son nez. Homme dévoué et courageux, Pascal s'est vu décerner la médaille régionale, départementale et communale grade « Argent » pour vingt ans de bons et loyaux services. . « Allez Pascal, encore quelques années, je serai à tes côtés » devait lui dire le Maire.



Pascal PERRIN

ACTUALITÉ 2012

Christiane GUILLOT, elle aussi, enfant du pays, fille de Titi et Madeleine. Christiane devait être recrutée à compter de la rentrée scolaire de 1984 en qualité d'agent spécialisé des écoles maternelles.

Que de dévouement, que de tendresse prodiguée, que de larmes séchées, que de sourires échangés, que de douceur et gentillesse manifestées, de nombreuses générations de jeunes lapeyrousiens lui disent merci de leur avoir fait découvrir l'école sous le meilleur jour possible.

Par arrêté préfectoral, Christiane s'est vu décerner la médaille régionale, départementale et communale, grade «Argent».

Le maire au nom de tous les « petits » lui présentera toutes ses félicitations avec de grosses bises.



Christiane GUILLOT

ACTUALITÉ 2012

Chantal TOURRET épouse LAPLANCHE. La cérémonie devait se terminer par la remise de la médaille régionale, départementale et communale grade « Argent » à Chantal, employée du syndicat de Sioule et Morge.

Le président du syndicat devait rappeler qu'elle avait été embauchée le 1^{er} décembre 1983 au secrétariat du syndicat dont le siège venait d'être transféré en Mairie de Lapeyrouse. Lourdes responsabilités dans un syndicat de 53 communes à l'époque qui en compte maintenant 58 allant de Saint-Ours à Bas-et-Lezat, de Servant à Espinasse, des Ancizes à Lapeyrouse, Chantal qui, par ailleurs, est secrétaire de mairie à mi-temps à Ars-Les-Favets depuis juin 1982 aux côtés de Charles Peynet, Maire à cette époque, se retrouve au secrétariat d'un syndicat d'adduction et de distribution d'eau en liaison avec les élus, les entreprises et la perception d'Aigueperse.

Si quelques soucis sont communs avec ceux des municipalités, l'intéressée a le sourire pour l'élaboration des budgets, ceux-ci étant toujours largement pourvus.

Par arrêté préfectoral, Chantal s'est vu décerner la médaille régionale,

départementale et communale grade « Argent » avec les félicitations du président et de nombreux membres du bureau syndical présents à la cérémonie.



Chantal LAPLANCHE

ACTUALITÉ 2012



**Le Ministre Alain VIDALIS,
Les médaillés et leur famille**



ACTUALITÉ 2012

14 JUILLET

Une nouvelle fois la municipalité ainsi que toutes les associations de Lapeyrouse se sont retrouvées pour fêter le 14 juillet, fête nationale.

Après le défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts, tous les participants se retrouvèrent au plan d'eau pour apprécier le vin d'honneur servi à tous. La fanfare de Montaigut devait une nouvelle fois participer à ces instants de convivialité.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour que soit organisée cette fête commune, des employés communaux qui ont participé à l'implantation de la logistique sur place, tables, chaises, éclairage, podium, de ces dames et des bénévoles qui, durant huit jours, se sont dévoués pour la buvette, pour le service des repas, pour la publicité faite à la manifestation, pour l'organisation des différentes activités, pour l'installation des nappes et couverts, pour leur présence et le travail accompli le lendemain lorsqu'il faut tout ranger.

Sans elles, sans eux, rien ne pourrait se faire. Merci à tous les membres du conseil municipal qui se sont dévoués, aux organisateurs du concours de pétanque, aux tenanciers de la buvette.

Il n'y aura pas de remerciements pour celui ou ceux qui ont volé le champagne en 2011 vers une heure du matin, pas plus qu'à celui ou à ceux qui viennent de voler au bar-buvette la télévision, le casse-croûte et la boisson de la pêche. Pauvre(s) type(s) ! Vous n'êtes peut-être pas de très loin, mais quelle lâcheté !!!

La fanfare de Montaigut en Combraille



ACTUALITÉ 2012

L'heure de l'apéritif a sonné !!!



PECHE DU PLAN D'EAU

Le conseil municipal a décidé de poursuivre le rythme de pêche des deux étangs communaux, en alternance tous les deux ans.

C'était au tour du plan d'eau le samedi 17 novembre dernier.

Conformément à la législation en vigueur, les vannes du plan d'eau furent ouvertes plus de quarante jours à l'avance permettant ainsi un écoulement maîtrisé.

De même des bottes de paille ont été placées dans le cours d'eau afin d'arrêter les matières en suspension conformément aux prescriptions de l'autorisation d'ouverture.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la pêche et à l'organisation de cette belle journée. Le travail fut rude pour tous ceux qui remontèrent le poisson attrapé au filet, puis qui participèrent à la sortie du poisson de la pêcherie et au triage de ce même poisson.

Merci à ces dames qui organisèrent les moments de convivialité, Martine, Suzanne, Nadine, Marie-Christine, Jeannine et Rolande.

Le plan d'eau restera ouvert jusqu'à mi-février. En effet, conformément à l'étude concernant les cyanobactéries, faite par ATHOS, il est prévu un épandage de chaux avec une mise à sec prolongée du plan d'eau de La Loge lors des opérations de vidange. Toutes ces préconisations sont contenues dans le rapport, pages 136 à 144.

La pêche fut bonne, c'est au total 4 476 kilos de poissons qui ont été récoltés :

* carpes 2 416 kg * gardons 1 440 kg

* perches 123 kg

Le reste a été remis à l'étang d'Augères. C'est la pisciculture Paul BAUDON qui a participé à cette vidange du plan d'eau et qui effectuera le ré-empoissonnement au printemps prochain.



La pêche

au filet

ACTUALITÉ 2012

Les pêcheurs
à l'action



Le triage du poisson

ARBRE DE LA LAICITE

La municipalité a décidé en fin d'année 2011 de planter l'Arbre de la Laïcité.

Cela fut fait le 9 décembre 2011 en présence de Monsieur Christian ROSSIGNOL, Conseiller Pédagogique de circonscription, de Monsieur le Directeur, de l'institutrice et des enfants de l'école de Lapeyrouse, des présidents et présidentes des associations communales et des membres du conseil municipal.

Le Maire devait s'exprimer devant l'assemblée et tenir les propos suivants :

« Pourquoi partout en France de telles initiatives : « les arbres de la Laïcité » ?

Le Sénat a adopté, le 31 mai dernier, à une écrasante majorité, une résolution qui *"demande que la République Française instaure une journée nationale de la laïcité, garante de la cohésion républicaine, non fériée, ni chômée, fixée au 9 décembre et permettant chaque année de faire le point sur les différentes actions menées en la matière par les pouvoirs publics, ainsi qu'être l'occasion de manifestations au sein du système associatif et éducatif"*.

Reste maintenant à l'Assemblée Nationale d'entériner ce vote.

L'histoire de France est jalonnée de combats pour la laïcité, rempart contre les tentations communautaristes, les intolérances religieuses, et contre toutes les dérives inquiétantes qui mettent en danger le pacte républicain.

Suite aux idées portées par les Lumières, la Révolution Française a posé les bases de

l'idée laïque, à savoir la liberté de conscience et de culte et l'obligation pour l'État de ne pas intervenir dans les convictions de chacun. « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses » énonce l'article 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Mais il faudra encore un siècle pour que, parallèlement aux combats pour la République, la laïcité s'impose. Ce parallélisme est logique, puisque la laïcité est un des fondements de la république.

La laïcité ne repose pas en effet sur la tolérance des différences mais sur l'égalité des citoyens. Voilà pourquoi, comme le dit Jaurès dès 1893, « démocratie et laïcité sont deux termes identiques ».

Cette reconnaissance dans la loi sera chose faite avec la liberté des cultes en 1791, l'instauration de l'école publique gratuite, laïque et obligatoire en 1882, ouvrant ainsi l'enseignement à tous les enfants ; sans considération de croyance, de situation sociale..., et la loi du 9 décembre 1905 de séparation des églises et de l'État.

Cette dernière énonce clairement que la République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes, sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public.

Aujourd'hui, le principe de laïcité est un des principes affirmés de la République française. Notre constitution proclame dès son article 1^{er} que « la France est une République (...) laïque ».

Cependant, si la laïcité, comme garante des valeurs républicaines, « Liberté, Égalité,

Fraternité », a été élevée au rang de principe constitutionnel, force est malheureusement de constater qu'aujourd'hui, elle est de plus en plus oubliée, voire bafouée. Alors que l'on pensait acquis le caractère laïque de l'État français, et que personne ne semblait plus remettre en cause les principes de laïcité et de séparation des églises et de l'État découlant de la loi de 1905 et de la Constitution de 1958, des tentatives de remise en cause, de plus en plus distinctes, ont été observées. Face à ces tentatives, on peut regretter qu'à la place d'un rappel clair du principe constitutionnel de laïcité, une certaine confusion ait été entretenue.

Exemples :

- Le 19 juin 1960, eut lieu le serment de Vincennes, où les défenseurs de l'école publique Laïque firent le serment de poursuivre le combat contre les lois Debré qui revenaient sur la loi fondatrice du 9 décembre 1905. A Vincennes, 25 000 représentants de tous les départements de France remirent au Gouvernement les pétitions de 10 813 697 citoyens.
- En France, un décret du 16 avril 2009 du Ministre des Affaires Étrangères met en cause le monopole de la délivrance des diplômes universitaires qu'avait l'État depuis une loi de 1880.

Cela est d'autant plus regrettable qu'au-delà de son caractère inhérent à la république, c'est la laïcité qui nous permet de vivre ensemble, dans le respect des croyances et pratiques religieuses, des opinions et convictions diverses de chacun. C'est le ciment de la démocratie et du vivre ensemble.

Cela est vrai dans les services publics, au premier rang l'école. C'est pourquoi cette idée, cette valeur doit être aujourd'hui réaffirmée, en direction notamment des jeunes générations.

C'est pour cela, comme je l'ai déjà dit, que le Sénat vient d'adopter le 31 mai 2011 une résolution demandant que « *la République instaure une journée nationale de la laïcité le 9 décembre de chaque année* ».

Le « 9 décembre » est symbolique puisqu'il s'agit de la date anniversaire de la promulgation de la loi de séparation des églises et de l'État. Cette date demeure présente dans l'Histoire de notre pays et dans l'esprit des citoyens. Ce jour-là, les députés donnaient à la République le socle laïque qui lui assurerait un fonctionnement démocratique fondé sur l'égalité de tous les citoyens devant la loi commune, la fraternité.

Souhaitant proclamer solennellement notre attachement à ce principe constitutionnel, nous nous retrouvons aujourd'hui pour planter l'« arbre de la laïcité ».

C'est à Guy Georges, ancien instituteur, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, Président-fondateur de l'association « Solidarité-laïque » et coordinateur de « aux arbres citoyens » que nous devons l'idée et l'impulsion pour sa mise en œuvre. Ce beau geste symbolique est évidemment inspiré par les arbres de la liberté.

L'usage de planter des arbres comme signe de la joie populaire, est très ancien. A l'époque de la révolution, de jeunes peupliers sont plantés avec une grande solennité toujours accompagnée de cérémonies et de réjouissances populaires. Les plantations d'arbres de la liberté se multiplient au printemps et à l'été 1792.

L'arbre devient un symbole fort de l'idéal révolutionnaire.

L'arbre de la liberté représente l'affirmation de la souveraineté du peuple. On en plantera encore en 1830, en 1848, en 1871 et à la Libération. L'arbre est un puissant symbole par son enracinement, par sa fière verticalité et par son feuillage protecteur.

A la suite des arbres de la liberté, on plantera des arbres de la fraternité, de la raison, de l'union, de la vertu... L'arbre de la laïcité s'inscrit dans l'histoire populaire et dans la mémoire révolutionnaire. La laïcité, comme garante de nos libertés, est mise à l'honneur contre les conceptions de ceux qui la réduisent à des interdits.

Je souhaite donc réaffirmer l'attachement de la commune à la République « indivisible, laïque, démocratique et sociale » (article 1^{er} de la Constitution) et à son École, en plantant NOTRE « ARBRE DE LA LAICITE ».



Plantation de l'arbre par les enfants

ACTUALITÉS



Les enfants de l'école



ECLAIRAGE PUBLIC

Lors des réunions publiques, des remarques ont été faites concernant l'éclairage public toute la nuit.

Il a été décidé de réduire la durée de l'éclairage nocturne afin, si possible, de faire des économies et ainsi protéger l'environnement.

Dans sa séance du 26 mars, le conseil municipal a décidé de réduire l'amplitude de l'éclairage public, d'éteindre les lampadaires à partir de minuit jusqu'à 6 heures du matin en tenant compte des activités nocturnes des lapeyrousiens et de l'âge de la population.

Il convient de noter que dans presque tous les villages de Lapeyrouse, il n'y a pas d'éclairage public et pour répondre à l'interrogation internautes, il n'y a pas eu de morts, ni plus de cambriolages, et il faut remonter certainement très loin pour

constater un accident mortel nocturne « d'une vache ou d'un fada égaré ».

Plus de 100 communes du département du Puy De Dôme par le biais du syndicat électrique ont adopté cet aménagement de l'éclairage public, cette réduction de l'amplitude.

Le chiffrage des économies ne peut être porté à votre connaissance à ce jour, les factures n'étant pas toutes en notre possession. En toutes hypothèses, le résultat vous sera communiqué.

Il faut noter que quelques lampes isolées ne sont pas éteintes à minuit, ce sont les plus anciennes sur lesquelles n'existe pas un mécanisme de régulation.

Venez aborder le sujet à la réunion publique le dimanche 27 janvier prochain, la discussion est ouverte.



Discours d'adieu à Gérard GUILLET, adjoint au Maire, décédé le 7 juin 2012

Chère Nadine,
Chère Céline,
Cher David (Emma)
Chère Angélique
Chers Amis,

Pourquoi se retrouver une nouvelle fois ici aux portes de ce cimetière afin d'accompagner à sa dernière demeure Gérard, notre ami si jeune disparu.

Comment ne pas pousser un cri de révolte, d'injustice devant la disparition prématurée d'êtres chers qui ont toujours pris la vie à bras le corps, ne ménageant jamais leur peine tout en appréciant les moments de convivialité indispensable à la vie en société.

Pourquoi partir à 57 ans alors que l'on a devant soi une vie active et une retraite bien méritée après de longues années de labeur depuis sa prime jeunesse.

Tout devient incompréhensible laissant les autres désespérés au bord du chemin avec seulement présents tous les instants de bonheur vécus d'une vie bien remplie.

Pourquoi faut-il que dans cette vie trépidante l'on assiste à la disparition de tant de nos concitoyens emportés par cette maladie inexorable que l'on nomme « cancer » qui s'acharne sur

les êtres souvent de manière irrémédiable avant de les emporter.

Originaire de BEAUNE D'ALLIER, né le 2 octobre 1954 à Désertines, Gérard a fréquenté dans ses très jeunes années l'école communale avant de partir en 6^{ème} à Montmarault où il obtint son brevet. C'était le temps où l'on cherchait à travailler le plus tôt possible et à peine sorti de l'école, il devait suivre chez Mr FERRANDON, maréchal ferrant à Beaune un apprentissage de septembre 1971 à mars 1973.

L'apprentissage à peine terminé, Gérard devait rejoindre l'usine Manubat à Commentry avant de partir à l'armée en 1974 faisant ses classes à Montluçon puis étant affecté ensuite à SEDAN.

De retour, il travaille quelques temps chez Mercier, agriculteur à Saint-Bonnet avant de retourner à l'usine Manubat jusqu'en juin 1984 en qualité de monteur avant que ne ferme l'entreprise.

Salarié à Lapeyrouse de juillet 1984 à avril 1985 dans une ferme importante, il rejoint la Coopérative La Basse Terre de mai 1985 à septembre 2008, date où Gérard est mis en invalidité.

Pendant toute cette période, que de travail consciencieux, que d'agilité dans l'exécution de tous les travaux, quelle conscience professionnelle, lui à qui l'on pouvait faire confiance.

Gérard est à Lapeyrouse car il a rencontré celle qui allait devenir sa femme, Nadine PERRIN avec qui il va se marier le 14 novembre 1981.

De leur union vont naître deux enfants, sa chère Céline le 2 août 1982 à Montluçon et le « petit » David le 7 janvier 1986 qui lui-même aura la chance de donner à ses parents la petite Emma âgée aujourd'hui de 3 ans.

Pour toute la famille, il fallait trouver un toit. Après quelques temps passés à La Loge, Gérard et Nadine entreprirent la restauration d'une maison de famille. Ils vont l'un et l'autre se dépenser sans compter, Gérard avec toute sa maîtrise et toute son agilité pour exécuter de leurs mains les travaux de restauration.

C'est donc depuis 1987 que toute la famille s'est retrouvée à La Tuilerie dans cette maison ô combien agréable où il fait si bon vivre.

On ne peut oublier que dès son arrivée à Lapeyrouse, Gérard s'est parfaitement intégré. Tout d'abord, dans le club de football où il est arrivé en 1977, rejoignant quelques temps Beaune, la commune natale avec son ami LAFLEUR, avant que Nadine ne le ramène au berceau Lapeyrouisien. Qui ne se rappelle le défenseur solide qu'il forme avec les deux « Maurice », défenseur inflexible de l'équipe B puis juge de touche, arbitre où peu de joueurs osaient contester ses décisions, enfin, dirigeant du club puis trésorier inamovible depuis plus de vingt ans, en duo avec Nadine,

inséparables dans la vie et dans les activités, duo qui est pour beaucoup dans la bonne marche et la bonne santé de l'U.S. Lapeyrouse. Qui ne se rappelle l'action menée par Colette ? La continuité familiale était assurée.

Un club, c'est une vie et les activités périphériques comptent parfois autant que le jeu de terrain. Gérard devait par son talent de bricoleur de génie fabriquer le tourne broche, s'occuper de l'éclairage des soirées de fêtes et par sa stature imposait souvent le calme à quelques esprits échauffés.

Il n'a jamais abandonné son club, fidèle jusqu'aux derniers instants, gardant un avis éclairé et très souvent pertinent sur le club et l'intérêt général.

Gérard avait quelques passes temps favoris en dehors du bricolage, la chasse à la Saint-Hubert de Baurion sur la commune de Hyds, la pêche dans les étangs lapeyrousiens même si les prises n'étaient pas à la hauteur parfois du temps passé !

L'intérêt général dont il était un ardent défenseur le fit s'intéresser très tôt à toute la vie communale prolongeant ainsi l'intérêt que portait la famille à la vie locale.

C'est donc en mars 1989 que Gérard fut élu au Conseil Municipal, membre de la commission de l'aménagement et de l'équipement, de la commission d'information et électorale, puis, brillamment réélu le 18 juin 1995. Gérard devient adjoint au Maire, membre de la commission des bâtiments communaux, membre du comité de gestion du bar-buvette du plan d'eau, membre de la commission d'aménagement.

Gérard savait s'intéresser à tout, intervenait avec modération et bon

sens cherchant toujours à concilier sans oublier de savoir trancher dans le sens de l'intérêt général bien compris de la commune.

Il appuya avec ferveur l'éclairage public du stade, la rénovation complète de l'école publique, l'aménagement en traverse du Bourg et de La Gare, l'extension du tout-à-l'égout, l'acquisition du nouveau garage communal, la rénovation de la plupart des bâtiments communaux.

Brillamment réélu en 2001 et 2007, il apportait son concours à l'équipe municipale toujours en qualité d'adjoint : Gérard aimait voir bouger les choses, n'a jamais eu peur du changement, était toujours pour l'innovation, le progrès pour le bien-être de ses concitoyens, pour donner toutes leurs chances aux enfants de la commune et du regroupement pédagogique. Il aimait la jeunesse, se retrouvait naturellement auprès d'elle, sa générosité, son dévouement étant apprécié de tous.

C'est ainsi qu'il participait à de nombreuses associations et appuya dès sa naissance La Clé des Champs, association qui s'occupe de l'animation, de l'organisation des loisirs des jeunes.

Mais dès 2006, Gérard fut rattrapé par la maladie qui ne le lâcha plus. Il lutta avec courage, participant dans les instants de rémission à la vie communale, assistant aux réunions du conseil municipal, à la réunion publique du début d'année, assistant quand il le pouvait aux matchs des noirs et jaunes.

Gérard, tu manques cruellement à tes amis. Tu manques encore plus à ta famille.

Tous ici réunis, nous les entourons de notre affection. Pensons à tous les instants de bonheur passés ensemble : gardons en tête ta voix si portante de chants amicaux.

A toi Nadine, à vous Céline et David, à vous tous les membres de la famille, la commune de LAPEYROUSE, reconnaissante, salue l'un des siens trop tôt disparu, un de ses meilleurs enfants qui la quitte trop tôt mais qui laisse derrière lui la trace d'une vie déjà bien remplie, vie familiale, vie associative et vie publique au service des Lapeyrousiennes et Lapeyrousiens.

Puis-je te dire Gérard que tu nous laisses bien seuls. Nous t'aimions tant.



L'école publique de Lapeyrouse compte toujours, pour cette année scolaire 2012-2013, deux classes : les TPS-PS-MS avec Mme Bezet et les GS-CP avec M. Clusel.

Chacune de ces classes a respectivement 21 et 23 élèves soit un total de 44 élèves.

L'école travaille toujours en collaboration avec les élèves de Buxières-sous-Montaigut au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal Lapeyrouse - Buxières. M. Maury a, cette année, les CE1-CE2-CM1-CM2 avec 21 élèves.

L'équipe enseignante est accompagnée, comme l'an passé, par Mme Guillot en tant qu'Atsem de la classe maternelle, Mme Delville pour les séances d'Éducation Physique et Sportive, M. Apreleff pour celles d'Éducation Musicale et enfin Mme Garcia en tant qu'aide administrative.



Bilan de l'année 2011-2012

LES FESTIVITÉS

Fête de l'automne :

Le matin des vacances de la Toussaint, les enfants ont eu la joie et la surprise de découvrir Dany, Elisabeth et Audrey costumées en personnages sortis tout droit de contes et légendes de la Forêt. Une petite fête de l'automne a donc été organisée : chacun a mis un costume, puis a chanté et dansé.



Noël :

Une nouvelle fois, les enfants du RPI ont rivalisé d'inventivité et de créativité pour offrir à leurs parents un magnifique marché de Noël.

Boules de Noël pour illuminer le sapin, chaussettes à accrocher à la cheminée en attendant le Père-Noël ou encore décorations de table, tous ces objets ont fait la joie des petits et des grands venus nombreux lors des moments d'ouverture du marché.

Comme d'habitude, le marché de Noël est l'avant-goût du spectacle offert aux parents salle de la cantine. Il a eu lieu le vendredi 16 décembre 2011. Chansons et danses ont enchanté les familles venues en grand nombre.



Quelques-uns des objets vendus lors du marché de Noël 2011.



L'apothéose de cette journée de fête est bien entendu l'arrivée de ce très cher Père-Noël, qui a offert à chaque enfant un cadeau, et tout cela dans la bonne humeur !



Loto :

Cette année le loto a remporté un succès tel que certaines personnes ont eu du mal à trouver une place. Il a été organisé par les Associations de Parents d'Elèves de Lapeyrouse et de Buxières, l'équipe enseignante ainsi que par les nombreux parents bénévoles. Tous les bénéfices de cette manifestation ont été reversés aux deux écoles du RPI.



Les Maternelles

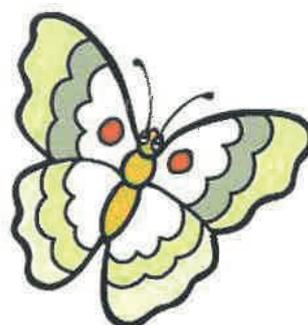
Les petits de maternelles (TPS-PS-MS) ont proposé aux spectateurs une danse des papillons : ils ont ainsi illustré le cycle de vie d'une chenille sur l'air de *Madame Chenille* d'Anny Versini.



Spectacle de fin d'année :

Chaque année, la fin du mois de juin marque le spectacle de fin d'année des élèves du RPI. En 2011-2012, les deux écoles ont travaillé sur le thème de la NATURE.

Ils ont donc *naturellement* proposé un spectacle autour de ce thème.



L'ÉCOLE PUBLIQUE

Les GS-CP-CE1

Les élèves de GS-CP-CE1, qui ont travaillé autour des arbres et du jardin, ont mis en scène une célèbre chanson de Charles Trenet, *Le jardin extraordinaire*. Ils ont dû dans un premier temps comprendre les paroles afin d'en extraire les différents personnages, puis dans un second temps les rendre vivants.



C'est ainsi qu'on a pu voir une jeune fille se promener dans un jardin où elle a pu voir des « canards qui parlent anglais », des « statues qui s'animent le soir », des « oiseaux qui tiennent un buffet » ou encore des « grenouilles qui parlent à la lune ».

Ils ont aussi interprété une chanson qui parle de la pluie.



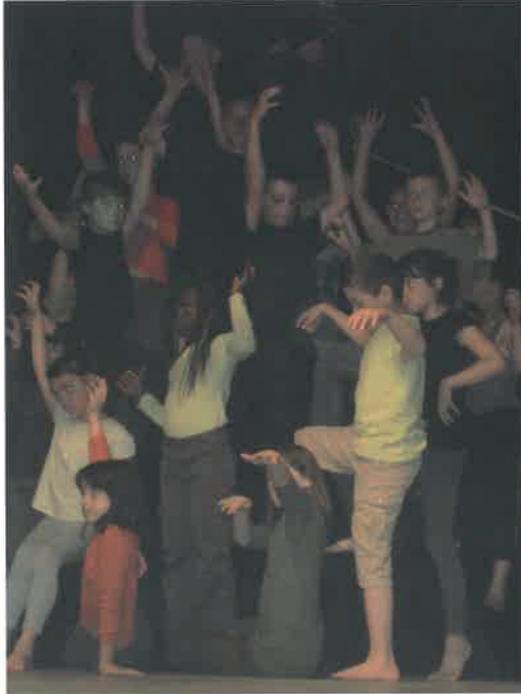
Les CE2-CM1-CM2

Les CE2-CM1-CM2 ont intégré le thème de la nature en interprétant des rythmes sur des djembés.



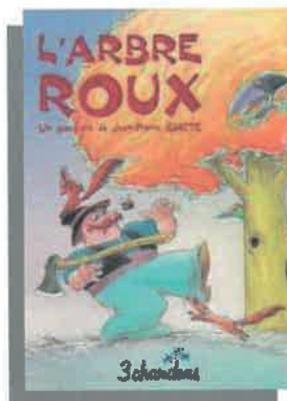
Ils ont aussi réalisé une danse autour de l'arbre à travers les saisons.

L'ÉCOLE PUBLIQUE



SPECTACLE DES 3 CHARDONS

Les 3 chardons, invités par la mairie, ont présenté aux enfants de l'école leur spectacle *L'arbre roux*. Le thème correspondait au thème annuel de l'école car les élèves ont eu la chance de voir autour de cet arbre de nombreux animaux : corbeau, oiseaux, écureuil,



LES SORTIES

La piscine

Peu avant les vacances de la Toussaint, les GS-CP-CE1 ont rejoint leurs camarades de Buxières à la piscine de Saint-Eloy. Pendant les huit séances d'apprentissages, certains



ont appris à vaincre leur peur de l'eau, d'autres à s'immerger... Tout cela à partir de différents jeux et avec l'aide de parents bénévoles et de Dany Delville.



La journée « inter-école »

Cette année, le temps a été clément avec la Clé des Champs qui a pu organiser sa journée « inter-école ». Les élèves du RPI



ont ainsi rencontré leurs camarades des écoles de Montaigut et de Youx. Dans une

ambiance très sympathique, les enfants ont été répartis en équipes. Ils ont essayé les différents jeux proposés.

Visite de la ruche de Ronnet :





A la mi-juin, les deux classes se sont rendues à Ronnet pour visiter une ruche. C'était l'occasion pour les enfants de comprendre le fonctionnement des abeilles et de la fabrication du miel.



Le Vert-Plateau :

Pour clôturer une année scolaire autour du thème de la nature, une visite au Vert-Plateau s'imposait. Tout le RPI s'y est donc retrouvé. Les trois classes ont participé à différents ateliers : observation des arbres, écoute des différents sons offerts par la forêt...



Les maternelles





Plâtrerie
Peinture
Isolation
Sols Collés
Décors

Ets Jean-Paul DESSEAUVÉ

☎ 04 73 85 03 30 - Fax 04 73 85 93 03
 170, Rue J. Jaurès - 63700 ST-ÉLOY-LES-MINES

Vente en expo de papiers peints - Moquettes - peinture

ENTREPRISE QUALIFIÉE QUALIBAT

S.A.R.L. PERRIN COLAS
Le Bourg
03330 ECHASSIERES

Tél : 04 70 90 45 36
perrin-colas@wanadoo.fr

MACONNERIE - COUVERTURE
ZINGUERIE

CAVEAUX
MONUMENTS FUNERAIRES

Société au capital de 7600 euros SIRET : 39046325500013 APE 425V RSC CUSSET

L'ÉCOLE PUBLIQUE



Les GS-CP-CE1



Moment convivial à la pause de midi

L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'année 2011-2012 en
TPS-PS-MS



L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'année 2011-2012 en
GS-CP-CE1





A votre service depuis 1985

- Godet Cribleur

- Travaux sans tranchée

- Construction
 - de réseau en PEHD par soudage ou électrosoudage
 - de réseau fonte et PVC
 - de regards en béton

- Transport de marchandises

- Interconnexion

- Percement de conduite en charge

- Raccordement

TRAVAUX PUBLICS, EAU & ASSAINISSEMENT

BARBIERO SAS

Rue Jean Bonnichon - ZA du Max - 03630 DESERTINES

Tel. 04 70 03 42 58 - Fax : 04 70 64 29 01

e-mail : sa.barbiero@wanadoo.fr

2012, année de changement à la tête de l'Etat et une nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale.

Nous espérons un bouleversement des orientations politiques pour nos concitoyens. Mais, hélas... nous assistons à un aménagement de la politique antérieure.

La crise, et nos engagements européens nous l'interdiraient ?

Les commissions de cette Europe, des gens non élus par les peuples nous imposeraient leurs orientations. Pourtant, souvenez-vous, les défenseurs du « oui » lors du référendum en 2005 nous vantaient les mérites de ce projet de traité européen. Ce sont ces gens qui nous gouvernaient hier et ceux qui nous gouvernent aujourd'hui qui nous l'assuraient, ils sont donc responsables de cette situation.

Ils nous ont menti et nous mentent encore, car la crise n'est pas fatale, c'est le résultat des politiques suivies au service de la finance et ses grands groupes qui, eux, sont les principaux bénéficiaires au détriment de ceux qui produisent les richesses de notre pays.

Dans cette atmosphère de restriction, il nous faut quand même continuer à faire vivre nos associations communales qui, elles, sont là pour animer et offrir un peu de bien-être et divertissement à nos concitoyens.

Nos activités en 2012 ont été les suivantes :

POTEE AUVERGNATE

Bonne participation avec beaucoup de têtes nouvelles, enchantées d'être venues à ce repas animé par un ensemble musical de grande qualité.

Pour 2013, prévoyez le samedi 9 février à 20 heures, même tarif et même traiteur que l'an dernier. Inscrivez-vous rapidement car le bâtiment du Foyer Laïc est en rénovation. La potée aura lieu à la cantine scolaire, malheureusement, nous serons limités en places. Inscriptions au ☎ 04-73-52-03-91 ou au ☎ 04-73-52-00-23.

CONCOURS DE PETANQUE

Maigre participation, pourtant il est toujours agréable de passer un bon moment avec les copains sans que cela nuise au porte-monnaie.

Pensez à venir l'année prochaine passer un sympathique moment.

THEATRE

Le spectacle des « rideaux verts » où les artistes retraçaient la vie de Jean FERRAT en chansons avec beaucoup de poèmes de Louis Aragon. Cette petite représentation a été appréciée par les fans de ces deux interprètes et poètes.

SNC BESANÇON FRERES

TRAVAUX PUBLICS - CARRIÈRE

63380 TRALAIGUES

Tél / Fax : 04 73 79 92 09
n° mobiles : 06 07 65 89 43
06 80 23 11 34

CARRIÈRE DE CHAPDES-BEAUFORT

MATÉRIAUX DE COULEUR POUR COURS, STABILISÉ

Demander Olivier : mobile 06 07 66 66 80



EURL LOPITAUX
Ets **LECUYER**

Menuiserie • Charpente • Couverture

Z.A LES FAYES - 63330 PIONSAT
04 73 85 63 03 // 06 08 03 45 38
jean.lecuyer2@wanadoo.fr
www.lopitaux-lecuyer.fr

ARBRE DE NOEL

Comme tous les ans, les enfants de l'école publique du regroupement pédagogique intercommunal Lapeyrouse Buxières reçoivent le Père Noël.

A cette occasion, l'Amicale Laïque participe, en collaboration avec l'Association de Parents d'élèves, au goûter et aux friandises offertes à chacun.

COLIS DU 3^{ème} AGE

28 décembre, les sexagénaires de notre commune recevront les traditionnels colis confectionnés et distribués par les membres de l'Amicale Laïque qui bénéficie d'une aide financière de la municipalité. Cela nous donne l'occasion de faire un brin de causerie avec eux.

L'Amicale Laïque participe également aux activités scolaires et extra scolaires. Chacune des interventions de Dany auprès des élèves, notamment sportives, nous revient à 36 €.

Merci à la Municipalité et au Conseil Général pour les subventions qu'ils nous allouent.

Merci à tous les bénévoles, qui par leur dévouement, permettent la pérennité des associations à but non lucratif comme la nôtre.

Bonne et heureuse année 2013 à toutes et à tous.

ELECTRICITE GENERALE
Neuf et rénovation
Dépannage

Installateur de produits
et solutions de la Société

 **legrand**

Fabrice MEUNIER
Villargeat
63700 LAPEYROUSE
Tél 04 73 52 04 25
ou 06 23 34 81 18
E-mail : cicc.meunier@gmail.com

L'année 2012 se termine pour notre association. Petit résumé des festivités réalisées cette année.

L'assemblée générale

Lors de cette assemblée, nous avons accueilli trois nouveaux membres suite au bal des conscrits 2011, nous leur souhaitons la bienvenue.

Le bureau reste inchangé.

Le Concours de pétanque

Malheureusement, le concours de pétanque du 28 juillet n'a pas eu lieu, les équipes n'étant pas assez nombreuses.

L'année prochaine, nous essaierons de trouver une autre date pour avoir un plus grand nombre de participants.

Le bal des jeunes

Comme chaque année, les jeunes des communes alentours se sont retrouvés. Le traditionnel bal a eu lieu à la salle des fêtes le 3 novembre dernier. La soirée était animée par « Disco Mobile Vibration ».

Merci à toute l'équipe pour l'organisation et le bon déroulement de cette soirée qui, comme chaque année, reste un succès !

Fête patronale

Notre association tenait à participer au renouveau de la fête patronale.

Nous avons donc organisé un bal le samedi 15 septembre dernier.

Malgré la faible affluence, nous ne perdons pas espoir et nous allons réitérer cet

événement l'année prochaine pour faire vivre la fête patronale.

Le dimanche après midi, un baby foot géant a été organisé. Petits et grands ont apprécié et auront l'occasion de découvrir une autre structure l'année prochaine...

14 juillet

Et oui le club des jeunes participe également lors de la journée du 14 juillet !

Un grand merci à tous les membres qui ont donné un coup de main pour servir à la buvette jusqu'à la fermeture.

Projets 2013

Comme tous les ans, le concours de pétanque sera au programme. Le bal du premier week-end des vacances de toussaint mettra à l'honneur les conscrits 1995/1996 ! Tous les jeunes nés au cours de ces années et désirant participer peuvent se faire connaître auprès de notre association.

Le Club des Jeunes vous souhaite une très bonne année 2013.



TOURNOI

DE BABY FOOT

GEANT



Un nouveau bureau pour l'association

L'année 2012 a été riche en péripéties au sein de l'association avec le départ successif de la présidente Catherine Vervin en février puis de Joëlle Ratnik en fin d'année scolaire. Nous les remercions toutes les deux pour le temps passé au service de nos enfants et tout particulièrement Joëlle pour son investissement dans la comptabilité de l'association. L'assemblée générale du 16 juin 2012 a permis de reconstituer un bureau complet pour la rentrée de septembre et l'année scolaire 2012-2013.

LE BUREAU

Président : Mr Alain VIRMONT
Trésorier : Mr Sylvain AUCHERE
Secrétaire : Mme Nadège VIRMONT

Pour les membres de l'association, qui sont au nombre de 18 cette année, l'adhésion est toujours à un euro et nous rappelons à tous les parents d'élèves que leur présence est indispensable à l'existence même de l'association, et que leur droit de regard sur nos actions conforte notre légitimité à les entreprendre.

LE BILAN

Le bilan de l'année 2011-2012 est légèrement positif grâce à l'aide de la municipalité que nous remercions.

La subvention qui nous est attribuée couvre pratiquement nos charges d'employée qui représente pas moins que 68 % de notre activité.

Pour compenser les hausses diverses de nos achats, le prix du repas a augmenté de 5 centimes à la rentrée de septembre.

Une trentaine d'enfants fréquente régulièrement la cantine scolaire. 3157 repas ont été servis en 2011/2012.

ACTIVITES

Nous nous consacrons de façon privilégiée cette année à la gestion de la cantine afin de bien nous mettre en route. L'année prochaine, nous envisagerons probablement d'autres manifestations plus festives, nous ferons, alors, appel aux idées de chacun.

Nous remercions Marie Christine pour les menus qu'elle concocte à nos enfants, meilleurs qu'à la maison selon les dires de certains. Elle a dû s'absenter deux journées au cours de ce trimestre et a été généreusement remplacée par une maman et une mamie bénévoles ; un grand merci à Eve et à Jeanine.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nous remercions aussi beaucoup les animatrices de la clé des champs : Céline, Christine, Sylvette et Marie, pour l'encadrement et l'éducation qu'elles apportent à nos petits durant la pose méridienne.

FESTIVITES

Nous essayons aussi d'aider au mieux l'équipe éducative qui fait un excellent travail auprès de nos enfants : Loto en

Février, fête de l'école, et de nouveau loto le 18 novembre pour l'année scolaire 2012 / 2013 afin d'utiliser la salle du Foyer laïc. Comme à chaque loto, nous nous associons avec l' APE de Buxières – sous – Montaigut pour cofinancer l'achat du gros lot.

BONNE ANNEE ET MEILLEURS VŒUX A TOUS



Marie Christine

et les enfants

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Les enfants

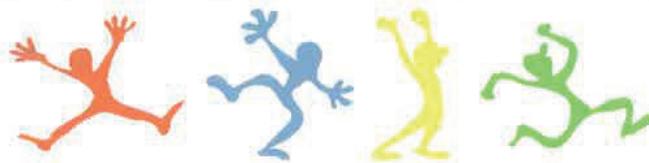
à l'heure du repas



à la cantine.



LA CLÉ DES CHAMPS



Une association pour petits... et grands !

Quoi de neuf en 2012 ?

Le périscolaire

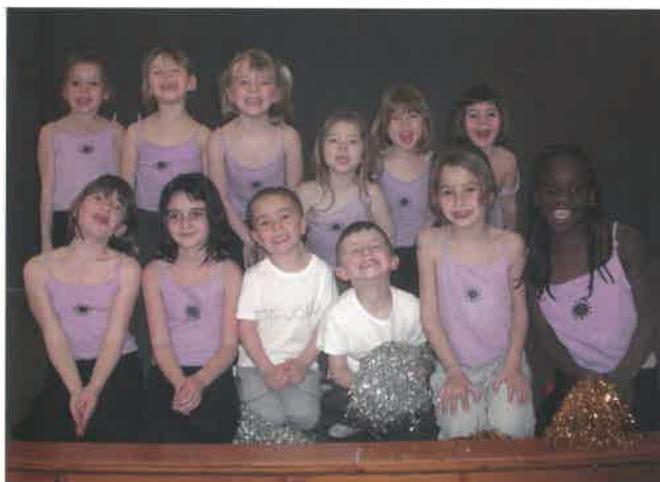
Une nouvelle année s'est écoulée et l'accueil périscolaire est toujours autant plébiscité ! Le service de garderie, l'aide aux devoirs et les ateliers proposés sont toujours autant appréciés des familles.

Durant le premier trimestre, un petit groupe de danseurs a vu le jour. Les mois suivants, ce sont des apprentis jardiniers qui ont envahi La Clé des Champs et la dernière période a accueilli des cuisiniers en herbe !

L'accueil de loisirs du mercredi et des vacances

Accueillis à partir de 8h par notre équipe d'animation, les enfants, dès 3 ans et demi, ont pu, cette année encore, participer à des animations ludiques, créatives, sportives et culturelles.

Le ramassage en mini bus est également très apprécié des familles.



LA CLÉ DES CHAMPS



Les séjours

Toujours autant apprécié, le séjour ski à Chalmazel a été reconduit avec succès !
Petits et grands ont pu arpenter les pistes enneigées sous un soleil radieux.

En Avril, 20 enfants se sont rendus dans le Lot et Garonne pour vivre au rythme de la ferme et dormir... sous des tipis !
Quelle expérience !

Séjour à Brugnac



Séjour à Chalmazel



Cet été, direction Saint Rémy Sur Durolle !
Funny Bulle, pédalos, surf bike, baignade, fabrication d'un couteau... autant d'activités qui ont ravies les enfants.

Séjour à Saint Rémy sur Durolle



LA CLÉ DES CHAMPS



Les anniversaires

Depuis l'an dernier, nous proposons l'organisation des anniversaires pour les enfants de 4 à 12 ans. Et quel succès ! Les mercredis et samedis après-midi riment désormais avec fête, gâteaux et cadeaux !



Les soirées ados

Soirée cinéma, bowling, laser game, karting, pizzas, barbecue, Printemps de Bourges... Nos collégiens et lycéens ne sont pas en manque d'activités !

A raison d'un vendredi par mois, une soirée est prévue pour animer leurs temps libre.

Journée des écoles

Cette année, nous avons eu la chance de pouvoir reconduire notre journée destinée aux élèves. Ainsi, ce ne sont pas moins de 220 enfants des écoles de Montaigut en Combraille, Lapeyrouse, Buxières sous Montaigut et Montjoie qui ont participé.

Une vingtaine de jeux divers avaient été loué pour l'occasion et installés dans la salle polyvalente de Montaigut.

Les associations des 4 communes ont, elles aussi, pris part à notre manifestation car nombreux ont été les membres participant à l'animation des stands.



LA CLÉ DES CHAMPS



Les adultes

Outre les activités en faveur des enfants et adolescents, et intergénérationnelles ci-dessus, la clé des champs organise des activités pour les adultes et les familles.

Aussi au cours de cette année 2012, nous avons proposé diverses activités :

- des ateliers informatique les mardis jusqu'en septembre,

- des loisirs créatifs les jeudis avec :

*Comme chaque année, une sortie à la journée qui a eu lieu aux Pierres Jaumâtres et visite aux souffleurs de verre de Gouzon.



*Et, pour la première fois, un séjour surprise dans la région de Thiers avec, entre autre, la fabrication d'un couteau.



- une formation au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) durant les vacances de février,



- et des sorties familles à chaque période de vacances scolaires :

 - *Séjour skis-raquettes aux vacances de février,

 - *Sortie à Royatonic durant les vacances d'avril, plus particulièrement l'été à raison d'une fois par semaine :



LA CLÉ DES CHAMPS



*Jeudi 12 juillet : Journée Montoz'arbres,

*Jeudi 19 juillet : Maison de la pierre et usine de l'eau de Volvic,



*Jeudi 26 juillet : Rando ludique et baignade aqualudique à st Rémy sur Durolle,



*Jeudi 2 aout : Train à crémaillère et visite au sommet du Puy de Dôme.



Pour tout renseignement,

vous pouvez nous contacter

soit par téléphone

au 04 73 52 09 55 ou 06 33 13 50 17

soit par mail à lacle.deschamps@voila.fr

rejoignez notre page facebook

Remerciements

L'association tient à remercier la municipalité, ainsi que tous les bénévoles et animateurs qui ont participé à la vie de La Clé des Champs et à notre journée des écoles, sans oublier toutes les personnes qui participent à nos animations.

Les membres du conseil d'administration et le personnel vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.



La participation des randonnées pédestres est très variable selon les mois.

ASSEMBLEE GENERALE

Le bureau reste inchangé pour l'année 2012.

Présidente : Nadine MICHEL

Trésorière : Marie MEYNARD

Secrétaire : Claudine MERY

Secrétaire adjointe : Christine FERREIRA

Nous remercions la Municipalité et le Conseil général pour leur subvention, ce qui nous permet de proposer des activités à moindre coût pour les participants.

RANDONNEE PEDESTRE

Les randonnées pédestres organisées connaissent moins de succès que les années précédentes. Il est vrai que beaucoup de communes environnantes en proposent. Nous essayons toujours de ne pas les prévoir aux mêmes dates, contrairement à certaines communes.

La plus fréquentée reste toujours celle des crêpes.

Deux parcours sont toujours proposés et restent accessibles à tous (environ 5 et 12 kms).

A l'arrivée, une collation avec pâtisserie maison est proposée. La participation est de 2 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Nous avons quelques difficultés à faire paraître nos marches sur notre journal « La Montagne » mais des affiches sont déposées dans les commerces, et pour ceux qui le peuvent, consulter le site de Lapeyrouse.

JOURNEE FESTIVE

Le samedi 24 mars nous avons organisé une journée festive avec présentation d'une collection De RS distribution. Un repas était offert.

L'après midi, un loto était organisé, chaque participant s'est vu remettre un cadeau.

Pour l'année à venir, des propositions ont été faites :

- un concours de belote
- un thé dansant.

Nous vous tiendrons informés.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2013

LAPEYROUSE **A**NIMATION



MARCHE

DES

CREPES

SOUS LA

NEIGE !!!

MARCHE DU

MUGUET

SOUS LE

SOLEIL !!!!



COMITÉ DES FÊTES

Cette année, au programme : Fête du 14 juillet et Fête patronale.

FETE DU PLAN D'EAU

De nouveau, nous n'avons pas organisé la fête du bœuf, toujours par manque de bénévoles, de plus, deux dimanches du mois de juin étaient pris par les élections présidentielles. De ce fait, le déroulement de cette manifestation était très perturbé.

Mais nous ne perdons pas espoir et nous ne baissons pas les bras.

FETE DU 14 JUILLET

Nous avons donc décidé de préparer avec la municipalité et le club des jeunes, la fête du 14 juillet. Elle s'est déroulée au plan d'eau avec un temps plutôt maussade qui n'a pas découragé les exposants du marché de pays et de l'art créatif. Cependant, le public n'était pas au rendez-vous.



Le manège et le stand de confiserie

Le défilé aux monuments aux morts, place de l'église, accompagné par la fanfare de Montaignut en Combraille a eu lieu, suivi d'un apéritif, offert par la municipalité, au plan d'eau, à tous les participants.

Le concours de pétanque s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

La chanteuse « Juliette » a, elle aussi, regretté les amateurs de chansons françaises.

Si le clown et l'orgue de barbarie ont ravi petits et grands, il a fallu attendre l'heure de l'apéro pour que la foule arrive.

Le repas servi sous chapiteau et cuisiné par les Ets DESSEAUVE a une nouvelle fois ravivé les papilles et plus de 200 repas ont été servis.

Vers 23 heures, le feu d'artifice a été tiré et le public a, une nouvelle fois, pu apprécier toute la splendeur du spectacle sur l'eau.

Pour finir, l'orchestre a offert aux danseurs jeunes et moins jeunes un bal populaire.

Merci à tous les bénévoles du comité des fêtes, aux membres du club des jeunes et aux employés municipaux pour leur aide précieuse au bon déroulement de cette fête.



Le clown « Poil de carotte »

et l'orgue de barbarie

**Les joueurs de pétanque
au plan d'eau**



L'étalage de fleurs

du marché de pays

COMITÉ DES FÊTES



JULIETTE et ses musiciens

La préparation du repas sous l'œil des serveuses.



Le repas servi sous le chapiteau

LA FETE PATRONALE

Toujours avec la participation du club des jeunes, la fête patronale a eu lieu le samedi 15 et dimanche 16 septembre.

Le samedi après midi, le concours de pétanque a réuni une vingtaine d'équipes, sous la houlette d'Alain, le « pro » de la pétanque.

En soirée, les jeunes avaient organisé un bal à la salle du Foyer laïc, l'affluence a été faible mais la bonne ambiance était présente tout de même.

Le dimanche, à partir de 7 heures, les brocanteurs s'installaient dans le bourg et ce fut une belle réussite. De nombreux chineurs étaient présents tout au long de la journée.

La dégustation de tripes à partir de 8 heures, salle de la cantine, a été très appréciée par les convives.

Un repas préparé par « le Bruges » a été servi, une quarantaine de personnes se sont retrouvées salle de la cantine, nous espérons que le nombre augmentera l'année prochaine vu les bonnes appréciations des participants. Ce repas a été animé par un jeune prestidigitateur.

Cette année, enfin, nous avons eu un manège enfantin pour les plus jeunes enfants, les tirs à la carabine, les jeux de fléchettes, la pêche aux canards ... et un baby foot géant pour les moins jeunes.

En un mot, cette fête patronale fut une réussite, le soleil était au rendez-vous, les enfants accompagnés de leurs parents, tout le monde était ravi.

Un grand merci au club des jeunes, à l'union sportive qui nous a offert un match le samedi en nocturne et une mention particulière aux nouveaux arrivants qui s'investissent pour ces différentes manifestations.

La fin de l'été a une nouvelle fois mobilisé les bénévoles de la commune afin d'offrir aux villageois une animation chaleureuse et de qualité.

Nous sommes prêts à prendre de nouvelles idées pour ces différentes fêtes, il suffit de venir nous rejoindre au sein des associations. Vous pouvez vous renseigner en mairie pour connaître les différents présidents afin de prendre contact avec eux.

MEILLEURS VŒUX A TOUTES ET A TOUS POUR L'ANNEE 2013.



Les brocanteurs, place du bourg

COMITÉ DES FÊTES

Un petit tour de magie à la buvette !!!



Le repas servi salle de la cantine

Le manège enfantin



UNION SPORTIVE LAPEYROUSE

L'année 2012 de l'USL

Alors que de nombreux clubs de football disparaissent (11 clubs sur 213 se sont mis en sommeil cette année dans le département du Puy-de-Dôme), ou fusionnent pour continuer d'exister, l'Union Sportive de Lapeyrouse fêtera l'année prochaine ses quarante années d'existence.

Grâce à une solidarité et à une convivialité qui ont toujours été les marques de fabrique du club, et malgré un effectif toujours un peu juste d'un point de vue quantitatif, ce sont encore trois équipes qui vont représenter LAPEYROUSE tout au long de la saison 2012/2013.

La saison 2011/2012 était la 3^{ème} consécutive en promotion pour l'équipe fanion, ce qui n'était jamais arrivé jusque là.

C'était aussi la 3^{ème} saison pour l'entraîneur Casimir Szczeniak qui a amené cette année l'équipe A à la 6^{ème} place.

Ce classement ne répondait pas tout à fait aux ambitions de début de saison. Un manque de motivation pour les entraînements et peut-être un message qui ne passait plus tout à fait entre le coach et ses joueurs, expliquent ce résultat final un peu décevant.

Après ce cycle passé aux commandes techniques du club, « Cajou » a décidé de prendre du recul.



L'équipe A entourée de son fidèle juge de touche « Puce » et de « coach Cajou »

UNION SPORTIVE LAPEYROUSE

L'équipe B a, elle aussi, terminé son championnat à la 6^{ème} place.

Dépendant souvent de l'effectif de l'équipe A, la réserve a dû souvent faire appel aux vétérans pour présenter une équipe complète sur le terrain.

Le classement final, en milieu de tableau, n'est que le reflet d'une saison où il y eût des hauts et des bas.

Prise en main par Jérôme Bidet, la saison à venir s'annonce cependant sous de meilleurs auspices.

Les vétérans, quant à eux, ont disputé une dizaine de rencontres sous la houlette de « Patoche ».

Pour quels résultats, personne ne le sait aujourd'hui, l'essentiel étant de prendre du plaisir sur un terrain de foot et autour d'une bonne table une fois le match terminé.

Un gros merci à Biquette et à sa dream-team pour les repas d'après matchs.



L'équipe B présentait ce jour-là sept joueurs vétérans



L'équipe Vétérans



UNION SPORTIVE LAPEYROUSE

La saison 2012 / 2013

Malgré de nombreuses approches, les dirigeants de l'Union Sportive n'ont pas réussi à attirer un entraîneur pour remplacer Cajou Szczeniak

Ce seront donc Manu Dos-Santos et Romain Ribaud qui se chargeront des entraînements.

L'équipe A sera dirigée par Serge Colas. Thierry Perrin et Patrick Chadeyron accompagneront l'équipe en tant que dirigeants.

L'équipe B sera menée par Jérôme Bidet, avec l'aide de Jean-Luc Meunier, Joël Perrin et Jean-Pierre Desmaison.

N'échappant pas aux différents comportements regrettables qui sont aujourd'hui monnaie courante dans notre société (incivilités, absences, non respect des règles,...) le bureau a décidé de mettre en place une charte au niveau du club qui engagera tous les licenciés en leur rappelant les bases du sport et du bénévolat.

Les festivités

Comme tous les ans, l'Union Sportive a organisé un certain nombre de festivités et d'animations qui servent à faire vivre le club et à maintenir cette convivialité qui fait notre force.

Ainsi, le bal du 18 mars avec près de 250 entrées a été une belle réussite.

La soirée « babyfoot » et karaoké du mois de janvier a été appréciée.

Le tournoi de sixte, disputé désormais le jour de l'ascension, par contre n'a pas rencontré le succès de l'année précédente.

La journée Champêtre du mois de juin a amené les footballeurs à jouer au bowling et laser game à Montluçon avant de déguster un délicieux buffet.

Quant à la traditionnelle tartiflette du 10 Novembre, elle a été « délocalisée » en 2012 à Echassières.

Au rayon des bonnes nouvelles, à noter l'arrivée dans la grande famille du foot Lapeyrouisien de Coline Malapaire et de Emile Guillot



UNION SPORTIVE LAPEYROUSE

Mais si la vie d'un club est faite de petits malheurs et de grandes joies, elle est aussi faite de grandes peines. Ainsi, le 7 juin, tout le club était envahi d'une immense tristesse en apprenant le décès de Gérard Guillet.

Celui qui était l'inamovible trésorier du club nous quittait en laissant derrière lui un terrible vide. Il était déjà présent au club dès la fin des années 70 et malgré un passage bien légitime dans le club de son village Beaune d'Allier lorsque celui-ci fut créé, son mariage avec Nadine le ramena tout naturellement à l'USL.

Tout d'abord joueur, puis dirigeant, officiant de multiples fois en tant que juge de touches ou arbitre, trésorier du club, il formait avec son épouse Nadine la cheville ouvrière du club. Il ne comptait pas non plus les kilomètres lorsqu'il s'agissait d'accompagner à travers les Combrailles les plus jeunes pour leur permettre d'assouvir leur passion.

Ses talents de bricoleur faisaient merveille et rendaient d'innombrables services.

Respecté de tous, jamais un mot plus haut que l'autre, ses avis et ses conseils étaient toujours pertinents aussi bien dans la vie de tous les jours que dans le football. Sa connaissance du monde du sport allait bien au-delà du football car il pouvait tout aussi bien commenter avec justesse les performances rugbystiques de l'ASM que celles des coureurs du tour de France. Rarement un dirigeant n'aura fait autant d'unanimité autour de lui et son sourire et sa bonhomie resteront à jamais gravés dans le cœur de l'Union Sportive de Lapeyrouse.



L'US Lapeyrouse tient à remercier la municipalité, le Foyer Laïc, les sponsors ainsi que tous les bénévoles et vous souhaite une bonne année 2013.



AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

21 JANVIER 2012

C'était le jour de l'assemblée générale pour les 133 adhérents de l'Amicale.

Un vote a eu lieu pour le renouvellement de cinq membres du bureau : Michèle CHEVALIER, Rolande FLOUVAT, Madeleine LANDRIEVE, Jean MERCIER et Guy THUIZAT (remplaçant de Raymond DUMAS)

98 personnes étaient présentes pour le premier repas de l'année. La présidente ayant eu un empêchement de dernière minute, c'est le vice-président qui a présenté ses vœux à l'assemblée en excusant Messieurs les Maires de Lapeyrouse et de Buxières pour leur absence.

Après le repas, la trésorière a présenté les comptes de l'année écoulée et la soirée s'est poursuivie en musique avec l'orchestre Fenoyer, jusqu'à la soupe à l'oignon. Une brioche a été offerte à tous les adhérents absents.

L'Amicale remercie pour sa générosité Monsieur le Maire de Lapeyrouse ainsi que les personnes qui ont fait des dons à l'occasion de cette journée.

06 MARS 2012

Le bureau a été reconduit dans son intégralité :

- présidente : Madeleine LANDRIEVE
- vice-président : Roland TOURRET
- secrétaire : Jeannine GIDEL
- secrétaire-adjoint : Marcel CAILLE
- trésorière : Régine CARTE
- trésorière-adjointe : Arlette BERTHON
- membres : Michel TOURRET, Guy PETITJEAN, Nicole TOURRET, Rolande COLAS, Jean MERCIER, Rolande FLOUVAT, Guy THUIZAT, Michèle CHEVALIER, Paul MEUNIER
- Commissaires aux comptes : Marie-Claude ROBERT et Maurice COLAS

28 AVRIL 2012

Nous étions un peu moins nombreux que d'habitude pour notre repas de printemps qui a réuni 77 adhérents. Monsieur le Maire de Buxières était représenté par Monsieur LASSAUZET, Monsieur le Maire de Lapeyrouse s'était excusé pour son absence. Isabelle RELIANT et Philippe ont animé la soirée pour la plus grande joie des danseurs.



AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

16 JUIN 2012

41 personnes ont participé au voyage organisé à Treigny pour visiter la construction du château de Guédelon. Le matin, un guide nous a fait découvrir le chantier médiéval ainsi que les principaux métiers qui interviennent dans la construction de ce château fort, dans le respect absolu des techniques du XIII^{ème} siècle.

Après le repas servi à la taverne, un temps libre a permis à chacun de découvrir à son rythme les maçons, charpentiers, tailleurs de pierre, scieurs de long, forgerons qui travaillent sur le chantier.

La pluie, arrivée en cours d'après-midi, nous a obligé à rentrer un peu plus tôt que prévu, mais cette journée nous a néanmoins laissé un bon souvenir.



Le château de Guédelon



AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES



Les participants au château de Guédelon

07 SEPTEMBRE 2012

2 cars ont été nécessaires pour emmener les 72 participants à notre sortie « friture ». Le matin, nous sommes partis en direction du Puy-De-Dôme où nous avons pris le Panoramique. Il faisait très beau et nous avons pu admirer la chaîne des Puys.

Après un temps libre au sommet, nous avons repris la navette descendante puis les cars pour aller à Lisseuil où nous attendait un copieux repas.

Après un arrêt au Château Rocher sur la route du retour, nous sommes arrivés vers 18 heures à Lapeyrouse.

20 OCTOBRE 2012

Notre dernier repas de l'année a réuni 92 personnes. Comme d'habitude, Isabelle et Philippe ont permis aux danseurs de passer un agréable moment jusqu'à la soupe à l'oignon.

L'Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières remercie particulièrement Messieurs les maires et les conseils municipaux de Lapeyrouse et de Buxières ainsi que Madame la Conseillère Générale pour les subventions accordées au Club

- Merci aussi aux généreux donateurs individuels ainsi qu'à tous les bénévoles qui se dévouent sans compter pour le bon fonctionnement de l'Association.

AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

Si de nouveaux retraités veulent nous rejoindre, qu'ils n'hésitent pas à contacter les responsables et les membres du conseil d'administration, c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

L'Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières vous souhaite une bonne année 2013.



les participants à la sortie du Puy de Dôme

CATM-PG

05 décembre 2011

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

Nous nous sommes retrouvés au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe et lecture du message de la FNCPG-CATM, ensuite recueillement sur les tombes des CATM puis vin d'honneur.

Les adhérents et leurs épouses ont partagé le repas de l'amitié préparé par le restaurant Le Bruges, dans une excellente ambiance.

La commune était représentée par Monsieur Maurice BERTHON, adjoint. Quels que soient les conflits, les anciens combattants sont tous unis.

Un grand merci aux porte-drapeaux pour leur fidélité.

30 avril 2012

Réunion annuelle de la section, le secrétaire a présenté le bilan moral et financier, paiement des cotisations, remise des timbres aux adhérents et questions diverses.

08 mai 2012

Rassemblement des CATM-PG ainsi que la population devant le monument aux morts, pour rendre hommage à toutes les victimes de la seconde guerre mondiale, avec la participation de la fanfare de Montaigut-En-Combrailles. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



DEFILE AVEC LES PORTE DRAPEAUX



Eau potable - Assainissement - VRD

Route d'Hauterive - **03200 ABREST**
Tél. 04 70 32 32 11 - Fax : 04 70 32 60 61

CENTRE d'EXPLOITATION et d'INTERVENTION
03 VARENNES sur ALLIER - DREAL AUVERGNE



D.BRESSON A.COMBES R.ONDET ARCHITECTES URBANISTES DPLG
2 RUE DE LA CITE 63100 CLERMONT-FERRAND Tél.04.73.42.13.00 Fax 04.73.42.13.09 Email BOC.ARCHI@wanadoo.fr

CATM-PG

14 juillet 2012

Défilé accompagné par la Fanfare de Montaigut-en-Combraille, dépôt de gerbe au monument aux morts, vin d'honneur au plan d'eau.

11 novembre 2012

Le 94^{ème} anniversaire de l'Armistice de la guerre 14-18 a été célébré au monument aux morts, dépôt de gerbe, lecture du message de Kader Arif, ministre délégué aux anciens combattants, par Monsieur le Maire Jean MICHEL, participation de la fanfare, vin d'honneur à la salle de la cantine.

Les CATM-PG remercient Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la subvention attribuée ainsi que pour les vins d'honneur offerts.

La section CATM-PG vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.



DEFILE DU 11 NOVEMBRE 2012



COMMEMORATION DU 08 MAI 1945

ADRA 63

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

Durant cette année 2012, l'Association Départementale des Retraités Agricoles (ADRA) a, comme elle le fait depuis sa création en 1975, œuvré sans relâche pour défendre les droits des retraités agricoles, hommes et femmes.

Malgré cela, le montant de nos retraites, moins de 700 par mois en moyenne, est très en dessous du seuil de pauvreté, lequel est à 954 par mois, le coût de la vie ayant augmenté, avec des pensions aussi médiocres, cela donne comme résultat un pouvoir d'achat quasi inexistant.

Pourtant, que de belles promesses de la part de notre nouveau président et de la majorité parlementaire.

Nous espérons, après ce printemps électoral, voir venir des jours meilleurs. Hélas, comme avant, ce sont toujours les mensonges qui sont d'actualité.

On nous ressasse toujours le même refrain : c'est la crise. Si celle-ci existe, qui l'a provoquée ? Qui en souffre ? Et qui en profite ?

Une chose est certaine, ce sont toujours ceux qui produisent les richesses de notre pays qui paient les pots cassés, et les profiteurs qui tirent les marrons du feu, avec une insolence incroyable.

Ce que nous, retraités, réclamons :

- Des retraites décentes égales à 85 % du SMIC et indexées sur celui-ci, avec la parité hommes femmes ayant une carrière complète, ou au prorata des années travaillées sans minoration pour les carrières incomplètes.

- Les pensions de réversion à 74 %.
- L'exonération de la CSG et RDS pour les retraités(es) qui ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu.
- La même bonification forfaitaire pour tous les régimes à partir du 3^{ème} enfant.
- Nous condamnons la médecine à plusieurs vitesses ainsi que l'exercice des dessous de table.

Ce sont quelques-unes de nos revendications, la liste est assez longue, toutes ne demandent pas un effort financier mais seulement un peu de bon sens.

La démagogie des Politiques au pouvoir est insupportable, ils reconnaissent la faiblesse de nos retraites mais s'abstiennent d'agir.

Continuons à nous faire entendre partout où cela est possible, avec toutes les forces syndicales de notre pays, retraités et actifs, car les actifs d'aujourd'hui seront les retraités de demain.

Les responsables de l'ADRA 63 vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013.



ADRA 63

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

Tribune
de
l'ADRA



Participants à
l'assemblée
générale



Le bourg LAPEYROUSE
bar restaurant
le Bruges
Déjà 5 ans !
Merci de votre fidélité.

**Bar, restaurant, repas de groupes
buffets et plats livrés**

Renseignements et réservations au 04 73 52 04 45

*Denis
Ameil*

Architecte diplômé de l'Ecole Spéciale d'Architecture

14 Avenue Bergougnan 63400 Chamalières

Tél. : 04.73.37.07.52

Fax : 04.73.31.34.12

137 Rue Jean Jaurès 63700 St Eloy Les Mines

Tél. : 04.73.85.08.70

Fax : 04.73.85.05.45

www.denis-ameil.fr



**Centre d'affaires du Zénith
à Cournon**

NOUVEAUX **A**RRIVANTS

CHEZ JABOT	Famille GESEGNET	2 personnes
LA MAISON NEUVE	Famille SEYRET	2 personnes
LE BOURG	Alexandre FAVIER Famille PESTIAUX	1 personne 3 personnes
LA LOGE	Famille GORRA Famille AUCOUTURIER	3 personnes 3 personnes
LE MAROC	Famille MARGELIDON	2 personnes
LE MONT	Famille RATTON	5 personnes
LE POUX	Famille BOUTELOUP-MASTERS Famille DUMAS-PETITEAU	4 personnes 2 personnes
LES CHEMINS	Claude MICHEL Sabine MICHEL	1 personne 1 personne
LES FEUILLETS	Famille MULLER	3 personnes
LES GOUTTES	Famille GALLAS	4 personnes
LES MONTEIX	Famille MARIOTTI	2 personnes

RECONNAISSANCE D'ENFANT AVANT LA NAISSANCE

05 JANVIER 2012 : Sébastien Fabrice GIRAUD et Emilie Aurore Jennifer PAULUS
07 FEVRIER 2012 : David DE HAZE et Angélique Noëlle MEUNIER
25 FEVRIER 2012 : Sébastien DURAN et Carine GUILLOT
02 JUILLET 2012 : Pascal GUILLOT et Delphine CROCI
27 JUILLET 2012 : Frédéric NENOT et Emmanuelle BOUGAREL
23 OCTOBRE 2012 : Mathieu GUILLOT et Laure SAINTIGNY

NAISSANCES

29 FEVRIER 2012	: Lola GIRAUD	MONTLUCON
14 MARS 2012	: Ilyana DE HAZE	MONTLUCON
23 MARS 2012	: Isaline Annick Paulette DURAN	MONTLUCON
05 AOUT 2012	: Marine GUILLOT	MONTLUCON
11 SEPTEMBRE 2012	: Ilan NENOT	MONTLUCON
11 SEPTEMBRE 2012	: Noah NENOT	MONTLUCON
23 SEPTEMBRE 2012	: Emile GUILLOT	MONTLUCON
11 DECEMBRE 2012	: Thibault GUILLOT	MONTLUCON

PARRAINAGES CIVILS

19 MAI 2012 : Antoine SOUDER

MARIAGES

04 AOUT 2012 : Nicolas MURAT et Mylène PERRIN
25 AOUT 2012 : Alexandre MICHEL et Sabine Mathilde CHABRAT

DECES

30 MAI 2012	: Daniel BASSI	LAPEYROUSE
07 JUIN 2012	: Gérard GUILLET	DESERTINES
29 JUIN 2012	: Antonia WODIANA	LAPEYROUSE
07 JUILLET 2012	: Alexis François DA CRUZ	LAPEYROUSE

19 JANVIER 2012 : Suzanne LAVILLE
17 MARS 2012 : Thérèse Barbe KALUZNA veuve MICHEL
01 JUIN 2012 : Anne-Marie OBERREINER veuve MARIOTTI
06 JUIN 2012 : Paulette Cécile DURAND veuve LECHER
12 SEPTEMBRE 2012 : Fernande BEULATON veuve MOURAGNON
23 OCTOBRE 2012 : Jeanne Henriette PHILIPPON



CABINET DE GEOMETRES-EXPERTS

J.P. SERRE - D. HUBERT - O. TRUTTMANN

ORDRE DES
GEOMETRES-EXPERTS

Successeurs de GEO-CONSEIL

- BORNAGES - DIVISIONS FONCIERES
AMENAGEMENT FONCIER
- URBANISME - TOPOGRAPHIE
- CONTROLES D'OUVRAGES
- PROJETS ROUTIERS
- AMENAGEMENTS URBAINS
MAITRISE D'OEUVRE
- ETUDES HYDRAULIQUES - ASSAINISSEMENT
- COPROPRIETES
- AMIANTE-PLOMB-DPE...

**BUREAU D'ETUDE
R.E.U.R.**

Hôtel d'entreprises - Route de Chamblet - 03600 MALICORNE
Tél. : 04 70 64 36 10 - Fax : 04 70 64 37 18
geometre.malicorne@orange.fr

*vous êtes tous
conviés à la :*

**REUNION
PUBLIQUE
d'information**

*dimanche 27 janvier
10 h.*

Salle de la mairie